

9èmes ASSISES NATIONALES DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

ATELIER 1 : LE TEMPS DE LA PRÉVENANCE

Quelles pratiques pour mieux appréhender le temps face à la généralisation de la vulnérabilité ?

AVERTISSEMENT : ces verbatim sont rendus publics pour permettre au plus grand nombre de bénéficier de la richesse des débats des Assises, mais nous attirons votre attention sur le fait qu'il s'agit d'une restitution brute des propos prononcés non revue par leurs auteurs, et à replacer dans un contexte de prise de parole publique orale à un moment spécifique. Une synthèse des propos plus lisible est disponible dans le Bulletin de la protection de l'enfance de décembre 2016 sur le site du BPE.fr (<http://lebpe.fr/lebpe/boutique/page/7/>)

Fil rouge

La prévention pour soutenir la parentalité et, plus en amont, la prévenance mobilisant l'ensemble des acteurs d'un territoire pour retisser des liens et des repères, sont encore trop peu investies par les acteurs du soutien à l'enfance et aux familles. Personne ne doute de leur utilité sur la durée, a fortiori dans un contexte d'augmentation croissante de la vulnérabilité et de l'isolement. Mais on ne sait pas toujours faire : la prévenance implique un changement de posture pour aller vers les familles, s'adapter à leur contexte, mobiliser leurs compétences... Elle implique aussi de sortir des cadres d'intervention habituels en allant vers d'autres acteurs : ceux de l'école, de la ville, du quartier..., professionnels et habitants. Elle implique, enfin, pour les professionnels et avant eux leurs responsables politiques, d'accepter d'y consacrer du temps sans être assurés d'en mesurer les résultats immédiatement. En somme, assumer cet investissement dans le temps comme la première et indispensable étape de la protection ?

Modérateur: Ludovic Maréchal, adjoint à la directrice de l'aide sociale à l'Enfance du Conseil départemental de la Moselle.

Rapporteur : Lise-Marie Schaffhauser : présidente de l'Union nationale des acteurs du parrainage de proximité (Unapp).

Discutants : Catherine de la Hougue, ancienne juge des enfants, fondatrice de Parentibus (bus de soutien à la parentalité) ; **Jean-Louis Haurie**, directeur de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de Paris.

Ludovic Maréchal, adjoint à la directrice de l'aide sociale à l'Enfance du Conseil départemental de la Moselle

Bonjour à tous, j'ai l'honneur et le plaisir aujourd'hui d'être le modérateur de cet atelier. Pour la deuxième fois depuis la création des assises, un atelier est consacré entièrement à la prévention. Le département de la Moselle coorganisateur de ces assises a souhaité vivement qu'un temps soit dédié à ce travail préventif voire de prévenance. Nous allons durant cet atelier voir comment il peut se décliner à travers des expériences dont la richesse doit mener les professionnels, les acteurs de la protection de l'enfance à se convaincre de l'intérêt d'investir ce temps dédié au travail le plus en amont possible. La prévention en protection de l'enfance est souvent ramenée à la fonction de repérage précoce des situations à risque. Au moment où la loi Rossignol de mars 2016 engage les présidents de département à signer un protocole de prévention avec les autres acteurs institutionnels intervenants du champ de l'action en direction des familles. Il est sans doute nécessaire de s'interroger sur le périmètre de l'action préventive. Agir le plus tôt possible, est-ce dire que la prévention doit se concentrer autour de la naissance de l'enfant en bas âge ? Est-ce dire qu'il faut agir dès les premiers signes ou indicateurs de fragilité d'une famille dans l'exercice de leur parentalité ? Cette approche volontariste, encouragée par la loi du 5 mars 2007 et renforcée par celle de 2016 n'en demeure pas loin une vision classique de la prévention en protection de l'enfance où il

s'agit d'abord d'agir pour prévenir d'un risque ou d'un danger. Cette vision-là qui vise à atténuer le travail de la parentalité n'est-elle pas trop réductrice et ne cantonne-t-elle pas la prévention en protection de l'enfance aux seuls démunis de la société qui souffrent déjà de stigmatisation. La Moselle en axant son schéma de protection nommé « enfance-famille-jeunesse » tente de s'appuyer sur le proverbe africain « il faut tout un village pour éduquer un enfant ». Comment ouvrir les fenêtres de la prévention protection de l'enfance sur les autres acteurs du champ social, dans une logique visant non plus seulement à prévenir des risques mais à agir pour renforcer la parentalité dans toutes ses dimensions. Ainsi la logique de prévenance implique des postures et c'est sans doute une dynamique nouvelle qui engage les professionnels d'aller à la rencontre des personnes pour proposer des services. Elle engage également à ne plus faire pour la famille mais avec elle en s'appuyant d'abord sur ses propres ressources. Enfin elle nécessite également une volonté politique qui engage les collectivités locales à œuvrer de concert et à prendre le risque de l'investissement dans le temps qui nécessite également la connexion avec les autres politiques départementales au service de la protection de l'enfance, la culture, la jeunesse, le sport, le logement. Le dispositif PANJO qui va vous être présenté par le Docteur Dugravier et le Docteur Gerhard ouvre des pistes d'une action à visée universelle, dans ce temps crucial des mois qui entourent la naissance. Puis Mounir El Harradi et Laurence Anstett présenteront comment l'action autour du décrochage scolaire précoce constitue un acte de prévention en posant un regard sur l'enfant au-delà de celui de l'élève. Enfin Benoît Coquelet évoquera à travers l'expérience calédonienne de la ville de Païta, comment de sa place la ville peut-être à l'initiative de la prévention en ouvrant la réflexion sur la nécessaire adaptation aux spécificités de chaque territoire. Nos discutants Catherine de la Hougue et Jean-Louis Haurie ouvriront ensuite le débat en s'appuyant sur leurs expériences et leurs connaissances de la parentalité. Et pour finir Lise-Marie Schaffhauser aura la lourde tâche de restituer la synthèse de nos travaux.

Un point de vue pratique, chaque expérience va être présentée par les intervenants et ensuite on ouvrira un petit temps de débat, l'objectif de l'organisation et de Karine Senghor est de faire en sorte que ces ateliers, et cet atelier en particulier soit très interactif et que l'on ne soit pas simplement dans quelque chose de descendant. Donc je parle la parole aux Docteurs Gerhard et Dugravier.

CONTRIBUTIONS - SUPPORT AU DÉBAT AVEC LE PUBLIC

Expérience 1- Le programme d'accompagnement de la parentalité PANJO : La prévention par un accompagnement des futurs parents, notamment des plus exposés à la vulnérabilité, dès la périnatalité et durant la toute petite enfance. **Dr Romain Dugravier**, pédopsychiatre, chef de service du centre de psychopathologie périnatale de l'Institut de puériculture de Paris, Centre Hospitalier Sainte-Anne, et **Dr Jean-Louis Gerhard**, directeur de la PMI au conseil départemental de la Moselle.

Dr Romain Dugravier

Bonjour à tous, on va devoir remercier Monsieur Maréchal de cette introduction et nous permettre de présenter le projet PANJO. Le projet PANJO c'est un projet d'accompagnement à la parentalité et de renforcement des propositions d'intervention de la PMI, c'est un projet qui se déploie actuellement dans dix départements différents et qui est coordonné, structuré par à la fois une association qui s'appelle l'Anis, l'anciennement INPES, maintenant appelée Santé Publique France qui nous soutient depuis le début, et qui est pris en charge sur le plan méthodologique et recherche par une Université du Québec à Montréal, et en particulier par Thomas Hayes. Ici nous allons vous présenter PANJO dans sa globalité mais particulièrement comment ça se déploie et se met en place dans la Moselle avec le Docteur Gerhard.

Donc qu'est-ce que c'est que PANJO ? On est parti de cette idée-là sur le temps et la temporalité avec le constat d'un apparent paradoxe, on sait que l'on a un outil de prévention précoce très puissant en France qui est entre autre le système de PMI, puissant car il couvre l'ensemble du territoire, qu'il est dans une logique de prévention très précoce, d'offre universelle et de

coordination avec les réseaux, et en même temps paradoxalement c'est un outil qui est parfois maltraité par les familles qui peuvent se sentir en difficultés avec les propositions de la PMI et trop peu reconnue dans son projet de prévention et dans l'offre de soins. Donc ça c'est le premier apparent paradoxe.

Le deuxième, dans l'expérience que l'on a pu avoir de nos collaborations avec diverses PMI, c'est le paradoxe aussi du rapport au temps des intervenants de première ligne. Je pense ici à l'outil qui nous importe nous, qui est la visite à domicile, qui est un outil très puissant et très important pour arriver à accéder aux familles, pouvoir les accompagner dans leur milieu de vie et observer avec elles leurs besoins et les besoins de leur enfant. Cet outil de la visite à domicile qui est censée être dans une proposition universelle, on sait qu'il est par la force des choses plutôt destiné à quelques parties de la population, et un autre aspect qui est complexe dans la notion de parentalité c'est que la visite à domicile, l'idée c'est de pouvoir à la fois créer une relation de confiance avec la famille et en même temps pouvoir évaluer les besoins voire les risques avec la loi sur la protection de l'enfance qui a fait évoluer les choses en 2007. Alors quand on regarde un peu ce qu'il en est des données que l'on peut avoir, que l'on peut connaître, le dernier rapport de l'IGAS montre que pour les familles qui bénéficient des visites à domicile, ça ne dépasse pas en moyenne deux visites, et là je crois qu'il y a un axe très important c'est que si l'on arrive à voir les familles seulement deux fois même pas, comment est-ce que l'on peut être à la fois dans une logique d'évaluation sur un temps T, et en même temps dans une logique de création d'une relation de confiance. Et dans les différents échanges que j'ai pu avoir avec les différents intervenants PMI qui allaient à domicile, ils me disaient, ils partent complètement écartelé entre deux logiques, à la fois j'y vais et mon seul objectif c'est de pouvoir créer une relation suffisante pour pouvoir revenir au domicile une deuxième fois, et en même temps je sais que neuf fois sur dix cette famille je la verrais une fois uniquement. Donc on est parti de ce constat-là, de ce paradoxe apparent, de ce rapport à une temporalité difficile à maîtriser pour les intervenants et difficile à saisir pour les familles, proposer un projet, une recherche qui s'appelle PANJO donc et comme je le disais qui se déploie dans dix territoires différents actuellement.

On va vous exposer très brièvement les axes de cette recherche, qui est axée sur la PMI, le travail à domicile, les sages femmes et les puéricultrices. Donc ça repose simplement sur quatre logiques, la première c'est qu'il est important d'avoir un cadre d'intervention et de pouvoir savoir à qui l'on s'adresse. On est dans une logique d'universalisme et on a essayé de s'appuyer sur un concept un peu plus récent qui est la notion d'universalisme proportionné, c'est offrir un accès à tous pour les soins de première ligne, mais c'est aussi pouvoir ajuster l'offre en fonction des besoins identifiés par les familles et par les professionnels dans une co-construction. C'est un terme qui a été développé par Michael Marmot en Amérique du Nord, et donc PANJO repose sur quatre axes qui sont proposer un cadre d'intervention aux intervenants qui vont à domicile, qui est qu'à partir du moment où la famille accepte de s'engager dans la recherche et pour ça il y a quelques facteurs qui favorisent l'accès à la recherche, c'est-à-dire on propose de s'engager dans PANJO aux femmes qui sont enceintes pour la première fois et qui pensent qu'elles vont être trop seules pour élever leur enfant, qui se sentent trop isolées. C'est très important parce que c'est une notion d'isolement ressenti, ce n'est pas une réalité, on n'est pas là pour identifier une population dans une spécificité objectivable mais vraiment autour du ressenti des familles. Pour celles-ci la PMI s'engage à ce moment-là à venir suffisamment de fois et s'engage à venir au moins jusqu'aux six mois de l'enfant, au moins six fois. Ce cadre d'intervention permet de se dégager de cet apparent paradoxe que j'évoquais, à la fois venir une fois pour évaluer et en même temps créer cette relation de confiance, là on est dans un projet de co-construction avec la famille où on se dégage de cette évaluation au cas par cas, on sait que l'on a un temps de parcours ensemble avec la famille. Ça c'est le premier point. Au moins six fois sachant que comme ça se déploie dans différents territoires, la moyenne des visites à domicile est très variable selon les territoires. Je reviens de Nantes où ils parlaient, c'est un territoire rural, parfois vingt visites à domicile pour des familles. Ça c'est le premier point.

Le deuxième point sur lequel on insiste particulièrement c'est arriver à proposer une formation initiale partagée par l'ensemble des professionnels qui s'engagent dans le projet PANJO. On en

revient-là de la formation conjointe que l'on a pu mener avec le Docteur Gerhard. La formation aux intervenants de première ligne qui iront à domicile et d'ailleurs à l'ensemble des professionnels repose sur deux jours sur une théorie qui nous paraît particulièrement pertinente dans ce cadre-là, qui est la théorie de l'attachement, qui est une théorie qui repose sur comment aider les parents à être fiable et sécurisant pour leur enfant, quand les familles peuvent se sentir un peu fragile, c'est parfois compliqué quand on est soi-même envahi, stressé, peu disponible pour soi-même, c'est compliqué d'être disponible pour son enfant. La logique de PANJO et la logique d'intervention en PMI c'est de permettre que les professionnels soutiennent les parents pour pouvoir être disponibles pour leur propre enfant. Donc c'est vraiment une logique de prévention gigogne, comment l'enfant a besoin d'être accompagné par son parent dans une relation de confiance pour pouvoir se développer, certains parents peuvent avoir besoin d'être soutenus dans cette démarche-là et que les professionnels de la PMI peuvent l'offrir. Si les professionnels de la PMI peuvent l'offrir c'est aussi parce qu'ils s'appuient sur une institution, ils s'appuient sur un cadre d'intervention, donc c'est vraiment une logique en matriochka, de transmission d'une forme de relation de confiance.

Donc le premier point c'est le cadre d'intervention, le deuxième c'est la formation avec deux jours sur la théorie de l'attachement pour les professionnels et trois jours plus destinés à la mise en situation dans le cadre des visites à domicile pour pouvoir penser le cadre de l'intervention, et puis il y a une première demi-journée de mise en place du projet.

Le troisième point que pour pouvoir aller à domicile, on a parlé d'accompagnement à la parentalité, nous on entend souvent le terme de soutien à la parentalité, je reconnais que c'est un terme qui moi me met un peu en difficulté parce que je crois qu'il englobe énormément de choses et je ne sais plus très bien ce que cela signifie soutien à la parentalité, je pense que ça mériterait au moins de le redéfinir.

Donc notre troisième point c'est que l'on propose aux intervenants qui vont à domicile d'avoir un outil pour aider à penser leur intervention, aider à penser le travail avec les familles, ça repose sur des classeurs avec des fiches, on peut appeler ça un manuel qui aborde différents grands thèmes de la période périnatale, parce que je n'ai pas été assez précis mais on commence en prénatal et on s'engage au moins jusqu'aux six mois de l'enfant, dans une logique d'essayer d'éviter la discontinuité entre le prénatal et le postnatal qui est un obstacle très important dans nos logiques de prévention actuellement en France, les femmes le racontent très bien, elles ont été suivies extrêmement bien pendant leur grossesse, et l'impression d'une rupture après la naissance et de passer avec une autre équipe, et que ces équipes peuvent elles-mêmes souffrir de cette discontinuité-là, donc PANJO c'est essayer de lutter contre cette forme de discontinuité avec une articulation étroite entre les acteurs du prénatal et les acteurs du postnatal en particulier les sages-femmes et les puéricultrices. Donc le manuel permet d'aborder différents grands thèmes autour de la santé de la mère, de la santé de l'enfant, des besoins ressentis, et il y a même des fiches qui sont accessibles et que l'on peut partager avec les familles pour être aussi dans une co-construction autour des besoins ressentis par les familles.

Enfin le quatrième point, c'est que pour que tout ça puisse fonctionner, je parlais d'une relation de confiance qui s'établissait et se structurait pour que ça puisse fonctionner, il faut que les intervenants qui vont à domicile puissent se sentir eux-mêmes suffisamment assurés dans leur cadre, puissent réfléchir à ce cadre, et donc le quatrième point c'est que l'on met en place à partir du projet PANJO que tout intervenant qui va à domicile bénéficie d'une supervision ou d'une analyse des pratiques. Pour cela, à chaque fois que l'on déploie PANJO dans les différents territoires, on mobilise les différents professionnels de santé mentale, essentiellement les psychologues et les pédopsychiatres des inter secteurs, et on leur demande, s'ils accepteraient de participer à cet accompagnement-là, c'est à la fois pour permettre cette analyse des pratiques et cette réflexion et pouvoir travailler sur le ressenti des professionnels quand ils vont à domicile sur leurs émotions et de pouvoir métaboliser pour restituer quelque chose aux familles qui aient du sens mais c'est aussi permettre aussi bien de renforcer des collaborations déjà existantes entre les acteurs de première ligne, que sont les professionnels de PMI et les professionnels de santé mentale que sont les pédopsychiatres, quand elles n'existent pas, que ces collaborations sont encore trop fragiles, ça permet de les mettre en

place. On est convaincu que ce dispositif c'est une façon de favoriser la mise en réseau et la mise en lien des professionnels de la périnatalité dans une logique partagée. Pouvoir se dégager de cette problématique qui est quand est-ce que l'on se passe la main ? Quand est-ce que c'est le travail de la PMI ? Quand est-ce que c'est le travail du pédopsychiatre ou du psychiatre ou du secteur social ou autre mais c'est comment on est tous ensemble autour des familles, avec elles pour leur proposer ce qui est le plus ajustée en fonction de leurs besoins ressentis. Voilà on a fait une première phase de PANJO, ce n'était pas en Moselle, on a un premier retour, ce que l'on a pu entendre c'est ça, à la fois le manuel dont je vous ai parlé et qui est bien accepté, très bien saisi par les professionnels de PMI qui vont à domicile, qui auraient envie de l'utiliser de manière plus régulière en dehors du cadre de PANJO. Le fait que cette intervention a permis de renforcer les liens entre les professionnels de PMI, de se parler, de changer de postures aussi, ça c'est important, je l'ai entendu en Moselle en particulier, à partir de notre formation, ce que l'on a pu entendre c'est que les puéricultrices pouvaient parfois craindre d'être un peu trop dans le faire, de devoir répondre à la demande de la famille dans une forme d'escalade, et que ce qu'on leur proposait à partir de notre formation c'est de pouvoir se donner le temps d'observer, de regarder ensemble avec la famille le bébé, ce qui est très important c'est qu'à chaque fois que l'intervenante qui va à domicile dans le projet PANJO passe une heure à la maison, il y a au moins vingt minutes qui sont consacrés à regarder l'enfant ensemble et observer tout ce qu'il peut manifester par ses comportements et essayer de faire comprendre aux parents et partager ça ensemble.

Docteur Jean-Louis Gerhard, directeur de la PMI au conseil départemental de Moselle

L'implantation en Moselle rejoint complètement l'état d'esprit dans lequel on se trouve avec les travaux du schéma, rejoint complètement la démarche PANJO. Cette démarche nous intéresse parce qu'effectivement c'est une évolution des pratiques professionnelles, je crois que le service de PMI essentiellement composé de soignants, et qu'ils sont souvent à la recherche du symptôme, là ce qui est proposé comme alternative c'est d'être en amont du symptôme, de renvoyer à une dimension un peu plus en amont que la prévention, qui est plutôt la prévenance. La prévenance en tant qu'elle se conçoit comme aller au devant des personnes, être dans une forme de bienveillance et de proposer simplement un accompagnement qui permet de renforcer le sentiment d'auto-efficacité, on parle de compétences parentales mais ce qui est important c'est la manière dont les parents se sentent compétents et comment ils se sentent efficaces dans la capacité à répondre à décoder les signaux que peuvent émettre leur enfant et d'y répondre de manière adaptée. Pour qu'au final, ce qui est recherché c'est que les parents soient en capacité relativement autonome de solliciter de l'aide à bon escient. Ce que l'on a constaté aussi, ça a été dit je crois hier, c'est que les personnes et les familles, à un moment quand elles connaissent les réactions des services sociaux, les craignent et finalement ne sollicitent plus rien, et on arrive au final avec des situations extrêmement dégradées. L'idée de pouvoir être très présent le plus en amont possible, permet, en tous cas je fais le pari, je n'ai pas le recul suffisant de l'expérience, en tous cas c'est le pari que je fais, que de mettre des personnes qualifiées, soit des sages femmes, des puéricultrices, des médecins, aux côtés des familles pour simplement, avec une attitude bienveillante, devrait permettre là encore de rendre plus capable les parents de répondre aux besoins de l'enfant. Donc une évolution des pratiques professionnelles en lien aussi avec ce qui a été dit et qui m'intéresse beaucoup, c'est l'universalité proportionnée, c'est-à-dire que le service de PMI, a été conçu à son origine comme quelque chose d'universel, évidemment la société a évolué, les problématiques ont évolué également et donc on ne peut plus répondre en faisant du pour tout le monde, partout, tout le temps et donc il y a nécessité de pouvoir offrir une offre de service graduée qui puisse adapter là-aussi aux capacités et aux besoins des familles. L'idée donc c'est bien de proposer le service à tout le monde, la visite à domicile, qui reste l'outil, encore une fois, comme ça été dit, un outil extrêmement puissant et spécifique de l'intervention en PMI, on est encore l'un des rares service médical ou médico-social à pouvoir intervenir au domicile en milieu naturel, donc avec tout ce que ça implique comme conséquence, c'est-à-dire à la fois repérer de manière objective mais aussi très subjective par rapport aux sensations, l'exposition en milieu naturel renvoie à ce que l'on voit, à ce que l'on entend, à ce que

l'on sent, à ce que l'on touche, à ce que l'on palpe et donc c'est très différent du cadre d'intervention au sein d'un centre médico-social dans le cadre d'une consultation de pédiatrie par exemple. Et donc le fait de pouvoir renvoyer aussi, en tous cas intégrer le renvoi des émotions qui sont ressenties par les professionnels au cours de la visite à domicile permet de traiter un certain nombre d'indicateurs d'évaluation qui dépasse la simple observation objective, donc une évolution des pratiques professionnelles dans un souci d'universalité proportionnée avec la nécessité aussi de la culture en réseaux, je crois que c'est important de pouvoir s'intégrer dans un réseau de périnatalité, et on fait encore le pari que la montée en compétences parce que c'est bien de ça dont il s'agit, des professionnels de PMI va nécessairement contaminer nos partenaires, que ce soient les partenaires hospitaliers ou les partenaires ambulatoires et donc forcément on va créer un soutien et peut-être là aussi une nouvelle matriochka qui serait un peu systémique autour de la famille en termes de partenaires. Cette idée-là nous intéresse et puis pour conclure je voudrais insister sur quelque chose qui m'a marqué dans la formation du Docteur Dugravier que j'ai suivi avec un vif intérêt, il y a longtemps que je n'avais pas vu quelque chose d'aussi rafraichissant, c'était de dire qu'en fait on est dans un réseau, et bien souvent à la faveur d'une liaison ou d'une synthèse on passe le dossier à l'autre. PANJO c'est carrément autre chose, si on ne passe pas un dossier, on transfère une relation de confiance, on est bien sur le système de relation et la mise en place d'une relation de confiance avec la famille, et le transfert de la relation de confiance c'est bien là aussi quelque chose qui a été soulignée, l'absence de rupture et le travail dans la continuité là aussi au service de la famille et dans une volonté affichée de soutenir sa fonction parentale.

Ludovic Maréchal

Merci Messieurs, que l'on peut applaudir d'ailleurs. Comme promis et prévu on ouvre un premier temps de débat, de questions, l'objectif c'est effectivement de pouvoir nourrir un débat autour de chaque expérience et s'interroger aussi sur en transversalité sur la question de la prévention ou de la prévenance au sens large, donc le débat est ouvert, sachant que l'on saura aussi le faire vivre ici autour de la table.

Michèle Bréchet Eblet, responsable UTAS département de l'Aisne

J'apprécie beaucoup cette expérience, je trouve que c'est fort intéressant, ma question traite sur la relation de confiance et la prévention du risque ou du danger. Comment vous réagissez lorsque vous avez le sentiment que la relation de confiance s'est instaurée et que tout fonctionne bien, et que vous vous rendez compte finalement qu'il y a risque ou danger et que c'est plutôt a priori du danger ? C'est souvent une question que la PMI se pose en tous cas chez nous. Cette dualité entre relation de confiance et évaluation du danger qui semblent pour eux compliqués à résoudre.

Dr Romain Dugravier

C'est toute la complexité du métier je suis d'accord, c'est sûr. J'ai envie de le prendre un tout petit peu à rebours c'est-à-dire que de toute façon on ne peut rien évaluer tant que l'on n'a pas construit cette relation-là, et je parle de mon expérience, le nombre de fois où l'on m'a demandé d'évaluer des situations comme ça à la volée, je l'ai déjà dit quand j'étais à Metz, j'ai longtemps travaillé en maternité, on nous disait « bon faut évaluer si cette femme peut sortir avec son enfant », j'arrivais dans la chambre, la femme me disait « on m'a dit que c'était vous qui me dites si j'ai le droit de sortir ou pas » et donc j'avais une demi-heure pour évaluer le danger, le risque de maltraitance de cette femme, autant dire que ce n'était pas du travail. Si on veut pouvoir éventuellement évaluer des risques, il faut d'abord avoir construit quelque chose et être dans un partage autour des familles. On en a parlé à table hier, je crois que l'on a besoin de dire les choses aux familles quand elles sont en difficultés mais pour ça il faut aussi quand ça vient de nulle part comme ça comme une injonction ça n'a aucun sens, si on a su établir cette relation-là, on peut dire les choses telles qu'on les perçoit et moi je crois beaucoup aussi au fait que l'on peut parler de nos limites, c'est-à-dire moi dans mon travail il y a des choses que je sais faire et il y a des moments où je touche à mes limites, je dis dans cette situation-là, je pense que l'on aurait besoin d'autres services, d'autres ressources, et j'ai envie

de vous adresser à telle personne ou telle institution qui pourra vous offrir cette dimension-là, ça ne résout pas tous les problèmes mais au moins ça donne un cadre.

Je profite d'avoir la parole pour dire deux petites choses que je voulais préciser, l'universalisme proportionné ce n'est pas faute de moyens on les répartit différemment, c'est les besoins des familles ne sont pas ressentis de la même façon par tous et les professionnels ne perçoivent pas de la même manière chaque besoin des familles donc on ajuste en fonction de chacun, c'est vraiment pouvoir élargir notre éventail d'offre. Et le deuxième point, je profite pour faire un tout petit peu de pub, nous avons notre chargé de recherche qui est juste à ma gauche, Julie Bodard, qui est sur le stand de la Moselle pour avoir des aspects plus pratico-techniques et pour en parler plus longtemps ce sera possible tout à l'heure.

Ludovic Maréchal

Merci. D'autres questions ?

Jean-Laurent Clochard

Je travaille dans une fédération d'aide à domicile. Votre expérience m'a vraiment beaucoup intéressé et me fait penser à plusieurs choses, en particulier à une chose que vous connaissez, le dispositif Prado-maternité où effectivement on propose en effet systématiquement aux femmes à la sortie de maternité des interventions à domicile de sages-femmes, ce qui est peut-être moins connu c'est il y a quelques mois une convention a été signée dans le cadre du Prado entre la CNAM et la Caisse nationale des allocations familiales qui permet effectivement de compléter l'intervention des sages-femmes par éventuellement des interventions de travailleurs sociaux de TISF en particulier à la sortie de maternité c'est-à-dire que la personne de l'assurance maladie qui passe dans les chambres pour conseiller les mamans à la sortie de maternité leur propose également une intervention éventuelle de TISF avec un relais au niveau de la CAF avec une prise en charge par la Caisse d'allocations familiales. Donc là on voit par cette convention entre la CNAM et la CNAF qui va commencer à se mettre en œuvre dans les semaines et mois à venir, on voit effectivement une complémentarité, on a parlé tout à l'heure de partenariat, de réseau, là je pense que c'est intéressant de pouvoir à la fois mettre en place une complémentarité entre une intervention plus médicale et une intervention plus sociale, et je pense que cette complémentarité est tout à fait importante pour les familles, ce qui est intéressant et votre expérience me fait penser aussi à un dispositif que l'on met en place depuis quelques temps, un dispositif expérimental mais qui commence maintenant à produire des effets c'est-à-dire que nos TISF interviennent dans la prévention des troubles relationnels mère-enfant, ce qui est intéressant c'est qu'effectivement on sait tous qu'il y a un vrai enjeu de santé publique puisque la dépression du post-partum touche 10 % des femmes chaque année c'est-à-dire 80 000 femmes sont touchées par la dépression avec toutes les conséquences négatives sur la santé de l'enfant. On essaye effectivement d'agir en prévention sur cette dépression et pour ça on met en place un certain nombre de dispositifs dont des formations, vous parliez de formation professionnelle, on met en place 70 heures de formation systématique pour ce type d'intervention de nos TISF, formation à l'observation des troubles relationnels mère-enfant et on essaie aussi dans le cadre de ces interventions-là de faire bénéficier aux familles d'une prise en charge intégrale du coût car lorsque l'on intervient normalement il y a un reste à charge pour la famille et on pense que ce reste à charge peut être un frein aux soins dans le cadre des dépressions on sait bien que les familles ne vont pas spontanément vers les professionnels donc nous ce que l'on fait on demande effectivement qu'il y ait une prise en charge intégrale. Dans certains départements on l'obtient, dans d'autres on ne l'obtient pas, ce que l'on souhaiterait c'est qu'au niveau national, au niveau de la CNAF en particulier, la CNAF puisse effectivement accepter l'idée d'une gratuité. Et vous avez parlé de réseau de périnatalité, on est tout à fait enclin à intervenir ou à intégrer, essayer d'intégrer des réseaux de périnatalité en tant que social, je pense que le lien médical et social est un lien très important, et je pense que les pédopsychiatres par exemple qui travaillent ou les sages-femmes qui travaillent avec nous sont complètement convaincus de l'intérêt de travailler ensemble.

Ludovic Maréchal

Je vous propose une réponse à deux voix même si vous avez fait part de votre expérience, peut-être que le docteur Gerhard évoquera ce que l'on a essayé de mettre en place dans le cadre de notre schéma ici en Moselle, et puis Monsieur Haurie, puisque l'on a la chance d'avoir un directeur de Caf, si vous voulez rebondir sur le rôle que peut jouer la CAF puisque ça a été évoqué.

Dr Jean-Louis Gerhard

Alors première partie de réponse effectivement c'est une réponse intéressante de pouvoir allier le médical du Prado et les TISF du social, ceci étant dit Prado a des limites, ne résout pas tout, c'est une intervention qui est limitée dans le temps, qui est sur une très courte période, le postnatal précoce avec des interventions maximales de sages femmes qui sont, sur prescription hospitalière, et généralement sur des femmes qui vont plutôt pas mal. Les TISF, on connaît leur métier, c'est aussi un métier tout à fait intéressant mais qui présente certaines limites, là encore je vous rejoins dans la mesure où il y a une complémentarité à jouer entre les services de PMI et les services de droit commun tels que Prado et les TISF. L'expérience que renvoie Ludovic Maréchal c'est que l'on s'est posé la question, pas tant sur le prénatal ou sur le périnatal au niveau des TISF que sur la prévention du handicap évitable. Le constat que l'on a fait dans le département c'est que l'on a un certain nombre d'enfants qui sont porteurs ou en situation de handicap, qui bénéficient d'une notification par la MDPH et qui une fois se voient notifiés il ne se passe plus rien parce que le job est fait et on attend qu'une place se libère dans une structure ou dans un service de prise en charge adapté, et donc l'enfant reste au domicile à la charge des parents qui bien souvent abandonne l'emploi puisque le handicap est parfois un peu compliqué puisque dans les structures d'accueil ne sont pas forcément systématiquement ouvertes et disposées ou disponibles pour pouvoir accueillir un enfant de cette nature-là et donc la réflexion a été orientée vers une possibilité de réponses par les TISF, qui sont amenées à intervenir pour le coup sur tous les milieux de vie de l'enfant du domicile et sur les lieux de socialisation pour permettre à ces enfants de bénéficier d'un minimum alors ce n'est pas satisfaisant du tout on est d'accord, mais c'est au moins ça, leur permettre de bénéficier d'un accompagnement et d'une socialisation et d'une stimulation, qui permettent là aussi à l'enfant de ne pas rester en situation de non stimulation au domicile. Ça permet aussi aux parents de bénéficier d'une certaine forme de répit et d'un soutien là aussi dans l'exercice de leur parentalité avec cette particularité de l'enfant en situation de handicap.

Ludovic Maréchal

Peut-être encore une question avant de passer à l'expérience suivante ou plusieurs.

Une responsable d'un service de protection de l'enfance en Ile de France

Votre intervention m'interpellait bien, j'aimerais savoir, vous parliez d'évolution des pratiques et des postures professionnelles, j'aurais aimé entendre à un moment donné la question du partage des savoirs avec les familles c'est-à-dire pour avoir assisté à des formations sur la théorie de l'attachement je trouve ça passionnant et je pense qu'il y a des familles qui pourraient en bénéficier aussi si l'on veut aller sur cette évolution-là des pratiques et des postures.

Docteur Romain Dugravier

C'est compliqué de répondre brièvement parce que c'est justement l'axe de la formation qui est au moins deux jours entiers, qui est à la fois un apport théorique pour les professionnels et un apport théorico-pratique c'est-à-dire que ce que l'on a fait ensemble, c'est que l'on a repris des vidéos où on voit des situations d'échanges entre enfants et parents, et on a une forme de lecture à partir de la théorie de l'attachement qui permet d'aider le professionnel à se recentrer sur l'enfant, ce que l'on voit c'est qu'en périnatalité on a tendance les uns et les autres, moi le premier à être envahi par le discours des parents et à oublier l'enfant, ses manifestations et comment la relation se construit entre eux, donc c'est permettre aux professionnels de se recentrer sur ça et d'aider les parents à se

centrer sur ça et identifier toutes les manifestations précoces de leur enfant qui sont autant de signaux adressés à leurs parents pour construire cette relation donc on essaie de se focaliser sur ça et c'est pour ça que chaque intervention on a au moins vingt minutes où on est penché sur le bébé ensemble et on partage, on décrit ce que l'on observe ensemble. C'est basé aussi sur un concept théorique qui s'appelle la notion réflexive, aider le parent à penser, à penser ce qu'il peut ressentir, ce qu'il peut éprouver, ce qu'il peut imaginer que son enfant ressent et partager ça, ce qui est vraiment important, qui se dégage de la question de simplement essayer d'évaluer s'il est sûr ou insûr, ce n'est pas du tout l'enjeu. L'enjeu c'est qu'est-ce que l'on peut attribuer à ce bébé, qu'est-ce que j'ai moi comme intention, qu'est-ce que je vis avec lui, qu'est-ce que je projette sur lui et donc aider à se décentrer, à construire une relation, peut-être plus apaisée quand parfois elles sont empêchées par des histoires personnelles complexes.

Ludovic Maréchal

Une autre question ?

Françoise Portral, responsable du service social sur le 10^{ème} arrondissement de Paris

Je suis très interpellée parce que je travaillais beaucoup dans la petite enfance précédemment et ce que je trouve toujours intéressant c'est de réfléchir à l'intervention en binôme, c'est comme ça qu'on l'appelle, des travailleurs sociaux, assistants sociaux et des puéricultrices à domicile, c'est à la fois un outil tout à fait pertinent et important pour les travailleurs sociaux mais en même temps c'est vraiment à construire. Et je dirais que tout le débat parfois se fait à l'issue ou juste avant les visites à domicile, qui est quand même effectivement un temps très important de l'évaluation, avec effectivement des outils que vous proposez qui me semblent vraiment importants de pouvoir partager aussi bien en termes d'outils, de fiches, de travail de réflexion sur la place de l'enfant et la relation à la mère, à la parentalité, au regard posé, et effectivement toujours dans cette contrainte quand même que vous évoquiez tout à l'heure qui est souvent la contrainte de l'urgence dans l'évaluation c'est-à-dire on ne connaît pas la famille, on nous demande d'évaluer en revanche il faut quand même que l'on ait ce minimum de relation de confiance pour pouvoir au moins avancer sur la demande des familles, et l'observation de la relation, très compliqué.

Ludovic Maréchal

Je ne sais pas s'il y a une réponse à apporter mais on partage tout à fait ces notions-là et c'est tout l'enjeu de ces assises c'est d'arriver à construire avec les familles un temps qui permet de proposer des offres qui correspondent aux besoins ressentis. Alors l'idée n'est pas de tout repeindre en rose mais c'est de là qu'on part pour construire quelque chose avec les familles et j'entendais ce que disait notre juge des enfants, ce que vous disiez hier sur comment vous vous adressez aux familles, je crois que c'est très évocateur c'est-à-dire à partir du moment où on a établi une relation, on peut dire les choses clairement.

Catherine de la Hougue, ancienne juge des enfants, fondatrice de Parentibus (bus de soutien à la parentalité)

Je n'étais pas là en tant que juge des enfants mais c'est vrai que j'ai expliqué hier que quand on est en poste pendant un certain temps, j'ai eu la chance de rester dix ans au même endroit, on a des liens avec les familles et qu'à partir du moment où l'on met des mots sur les difficultés, ça va beaucoup mieux, le tout c'est de mettre des mots simples, clairs et de le dire avec bienveillance et confiance même si on le dit avec fermeté, c'est-à-dire que l'humanité ne doit pas être indifférente à la fonction du juge, l'humanité, la bienveillance tout en étant clair, en disant quand il y a un problème d'alcool, il faut parler d'alcool, quand il y a un problème de maltraitance il faut parler de maltraitance et il ne faut pas tourner autour du pot tout le temps, mais on n'est pas obligé d'être agressif quand on parle de ça.

Ludovic Maréchal

Vous disiez très bien hier aussi que quand vous interrogiez vous-mêmes les familles pendant vos audiences vous leur demandiez comment vous qualifieriez ce qui est en train de se passer

Catherine de la Hougue

J'avais pris comme technique parce que j'étais dans le département de la Manche, j'y suis toujours d'ailleurs, je vous parlerais d'un projet qui n'est plus un projet puisque ça tourne et qui répond à pas mal de problématiques qui sont évoquées. J'avais pris la pratique de rédiger mes décisions devant les familles, je prenais un peu plus de temps par audience et à la fin, sauf quand vraiment je ne savais pas, ce qui finalement était assez rare, je prenais la décision devant ma greffière qui était là et elle tapait la décision, c'est-à-dire je la dictais, je la rédigeais devant les familles, d'abord parce que je m'étais rendue compte qu'à la lecture il y avait beaucoup de gens qui n'étaient pas à l'aise, que mon vocabulaire pouvait être trop compliqué quand je le rédigeais après et que quand on rédige en parlant on a un vocabulaire plus simple et accessible à tout le monde, et souvent je disais aux personnes qui étaient en face de moi, reprenez-moi, dites le moi si vous ne comprenez pas, je voyais bien une grimace ou quelque chose, et puis quelques fois mes termes étaient trop doux, j'ai eu des pères en particulier qui m'ont dit « vous dites que je suis très absent, dites que je suis un père totalement absent, je ne suis pas quelques fois absent, je suis absent, je ne m'intéresse pas à mon enfant », ce sont eux qui me le disaient, et c'était plus facile après à moi de reprendre alors si vous dites que vous êtes totalement absent, qu'est-ce que l'on peut faire pour que vous le soyez un peu moins, est-ce que vous avez envie de l'être un peu moins ? Et à chaque fois c'était eux qui reprenaient en disant « non, non l'alcool j'ai essayé de m'en sortir mais je ne le suis pas encore », donc voilà c'était ça que je vous expliquais hier et que finalement à la sortie de l'audience c'était plus facile de savoir pour tout le monde sur quoi on avait à travailler, qu'est-ce qu'elle vous a dit la juge ? qu'est-ce qu'elle attend de vous ? Et quand vous prononcez une décision de placement, dès la sortie on sait quels sont les points difficiles, on travaille avec plus d'efficacité après et plus rapidement, parce que le problème des enfants c'est surtout le problème des parents.

Ludovic Maréchal

Et vous disiez aussi qu'il était important de pouvoir aussi les dimensions positives.

Catherine de la Hougue

Oui parce que quand on a un dossier, il est souvent épais et on s'attache à ce qu'il ne va pas, et quand on s'attache à ce qu'il ne va pas, on commence à échanger avec les parents en disant finalement vous êtes ci, vous êtes ça, ce qui ne va pas, et souvent j'essayais de pointer ce qui allait, on peut être un père absent et un père travailleur, on peut être attentif à certaines choses et pas à d'autres, on peut être, etc. et donc d'abord je disais « à votre avis pourquoi vous êtes là », les gens savent très bien pourquoi ils sont là, ils savent très bien pourquoi ils sont convoqués devant le juge, on ne leur apprend rien, on met des mots simplement, et quand ce sont eux qui disent voilà la difficulté est là, après on peut la développer, mais quand on commence aussi à parler des qualités, on peut après parler des difficultés, si on dit des choses positives on peut après parler des choses plus difficiles.

Ludovic Maréchal

Juste une petite remarque, ça me fait dire justement que tout le pari de ces assises, de cet atelier c'est de montrer ou d'essayer de répondre à l'enjeu du travail de prévention, voire de prévenance, on voit comment très vite, et même dans les questions on est à nouveau happé sur la question de l'évaluation dans l'urgence comme l'a évoqué Madame, et comment on arrive à se décentrer de la question de l'urgence pour remonter le plus en amont possible c'est ce que l'on a beaucoup essayé dans le cadre de notre schéma et finalement les réponses on peut les trouver aussi dans le champ de la protection puisque Madame de la Hougue fait part de son expérience, de son ancienne expérience en tant que juge des enfants et comment à la fois des pratiques dans le cadre de la protection peuvent nourrir la prévention et inversement, et je crois qu'il est important justement de tisser des

passerelles et des ponts entre la prévention et la protection. Et on voit bien que parler de prévention ça reste très compliqué en protection de l'enfance aujourd'hui. Voilà c'est un atelier où aujourd'hui vous êtes 195, ce n'est pas l'atelier qui est le plus demandé, et pourtant c'est un paradoxe dans le travail social où tout le monde finalement parle souvent de prévention mais en réalité 450 sur l'évaluation aujourd'hui donc vous voyez que c'est difficile de faire de la prévention en protection de l'enfance.

Liliane Daumain à la direction enfance famille dans le Vaucluse

On a beaucoup réfléchi, on est en cours de réflexion pour élargir, c'est-à-dire que la théorie de l'attachement et la lecture que ça permet d'avoir de la protection de l'enfance, on y est déjà bien engagé et on est dans la réflexion de voir comment on pourrait le décliner justement au niveau de la prévention. J'avais une question sur votre public, si j'ai bien compris, vous parlez d'universalité proportionnée mais il me semble avoir entendu quand même que c'est un public un peu ciblé c'est-à-dire femme seule est-ce que ça veut dire femme seule sans père ou qui ont un sentiment d'isolement ?

Docteur Dugravier

Non on insiste vraiment sur ça, ce n'est pas une solitude dans une réalité objectivable, c'est vraiment « j'ai l'impression, alors que je suis enceinte, que je ne vais pas être assez soutenue par mon entourage »

Liliane Daumain

Ce n'est donc pas obligatoirement les femmes isolées et primipares

Docteur Dugravier

Pas du tout, c'est vraiment pouvoir accéder à toutes les, je parle de la logique PANJO, je ne parle pas de la logique PMI, mais dans le protocole PANJO l'idée c'est de pouvoir s'adresser à des femmes qui disent « j'aurais besoin d'être soutenu »

Liliane Daumain

Mon autre question était peut-être pour les départements et entre autre la Moselle qui est présent, qui sont rentrés dans cette recherche, est-ce que du coup les professionnels ont décliné ça de manière plus large avec un public pas obligatoirement ciblé

Docteur Gerhard

C'est la précision que je voulais apporter c'est que PANJO prévoit dans la démarche à la fois une évolution, un accompagnement à l'évolution des pratiques professionnelles mais a aussi un chapeau qui est une recherche qui vise à montrer un effet. L'effet de cette évolution des pratiques professionnelles va être mesuré de manière scientifique avec un protocole de recherche pour que l'on est je pense, je ne suis pas un spécialiste de la méthode, mais en tous cas ce que j'en ai compris, c'est que pour que l'on est le plus de lisibilité en termes de discrimination ou en tous cas d'écart possible, il a fallu resserrer ou en tous cas avoir une population cible sur laquelle on puisse mesurer de l'effet et c'est bien sur la population des primipares en perception d'isolement au moment de la grossesse que vraisemblablement il y aura le plus d'écart possible. Une fois que l'on a prouvé ça, évidemment que l'investissement qui est fait dans l'évolution des pratiques professionnelles bénéficie à tout le public qui ressort de la PMI, donc c'est une montée en compétences globales du service. Après c'est une question de choix et de positionnement, le positionnement de la PMI en Moselle, très clairement il est affiché sur un resserrement sur la période périnatale avec une ambition, pas demain mais à court terme de pouvoir développer beaucoup plus la visite de naissance et la continuité entre la prise en charge par les sages femmes et la prise en charge par les puéricultrices donc pour l'instant on est à un niveau de couverture à peu près 50 % de la population, un petit peu plus en visite à domicile, l'ambition c'est de monter en s'approchant le plus possible des

100 % sachant que les 100 % c'est peut-être un idéal que l'on n'atteindra jamais, et que de même sur le suivi prénatal que l'on amorce aussi un renforcement de l'accompagnement à cet endroit-là.

Catherine de la Hougue

Mais la difficulté c'est peut-être d'avoir accès à ces services, il me semble dans tout ce que j'ai entendu que vous expliquiez tout à l'heure, et les questions qui ont été posées, c'est l'accès, la peur de demander de l'aide, parce que l'on sait bien si on a besoin d'aide mais après vers qui aller pour ne pas être stigmatiser, pour ne pas être marquer, à qui dire « j'ai peur d'être seule, je vais accoucher, ça se passe bien mais je ne vais pas savoir ». alors après ma fonction de juge pour enfants j'ai créé un truc tout simple, c'est un Parentibus, un parentibus qui roule et où les gens viennent et disent « bah voilà je vais accoucher ou j'ai accouché, j'ai l'impression que je ne sais pas faire mais que je peux aller voir », nous on ne donne pas de conseils, simplement on donne des noms, « allez donc voir à la PMI, vous verrez, vous serez bien accueillis, vous pouvez dire ce que vous m'avez dit », c'est la première étape et ça marche super bien, donc dans les zones rurales, créez des parentibus.

Docteur Dugravier

Le complément de réponse que l'on peut faire aussi évidemment ce sont les allers-retours entre l'accompagnement individuel et l'accompagnement collectif qui peut exister au titre du développement social local, dire qu'il y a un moment une réflexion dans le développement des territoires sur l'offre qui peut être en accessibilité facile, en proximité sur l'ensemble des sujets qui peut préoccuper une famille ou une communauté et donc l'idée c'est de faire des parenthèses et de casser les cloisons entre ce que la PMI au sens code de santé publique peut développer et faire des ponts avec ce que le développement social local peut proposer. C'est effectivement une autre vision des choses, c'est un décloisonnement complet de la PMI dans son environnement avec un peu plus de connexion et un peu moins de recentrage ou de régression sur sa propre identité.

Puéricultrice en PMI dans le Haut-Rhin

On va intégrer prochainement le projet PANJO, je tenais à préciser par rapport à l'image que l'on a de la PMI et le problème c'est que l'on est un peu mal vendu entre guillemets auprès des usagers parce qu'au final la PMI est très stigmatisée donc je pense qu'il est important aussi de repréciser un peu les missions de la PMI et ce en se présentant régulièrement. Donc nous faisons des actions collectives auprès de la maternité en se présentant mais je pense que c'est une responsabilité de tous les professionnels qui gravitent autour des familles parce que l'on parle de protection maternelle infantile, peut-être que le choix du terme n'est pas judicieux non plus et il existe depuis longtemps maintenant. Ensuite je voudrais rebondir aussi par rapport, alors le choix effectivement des visites à domicile de manière répétitive, moi je préfère honnêtement dans mon cœur de métier faire de la prévention et de la promotion de la santé auprès des familles que de faire de la protection de l'enfance qui nous prend plus de 60 % de notre temps, et je pense que si l'on se donnait davantage de temps pour faire de la prévention et de la promotion on ne serait peut-être pas là où on en est actuellement dans la protection de l'enfance.

Ensuite je voudrais rebondir par rapport au Prado qui pour nous, alors nous bien sûr on est en train d'essayer de travailler pour qu'il y ait un partenariat plus rapproché parce qu'actuellement ce qu'il se passe c'est que nous l'entrée dans les familles c'est quand même la pesée et le postnatal immédiat, puisque les sorties sont précoces, sauf que nous quand on arrive en se présentant « on souhaiterait vous rencontrer à domicile », « bah oui mais il y a déjà le Prado, il y a déjà la sage-femme, ça fait déjà trois fois qu'elle vient », bien souvent on se retrouve au domicile, elle vient de passer la sage femme, alors comment nous on se situe par rapport à ça et comment la sage femme se situe ? Nous c'était notre porte d'entrée, là on voit qu'à un moment il faut que l'on essaie de travailler davantage le partenariat parce que l'on se voit, des familles on n'arrive plus à les voir parce qu'il y a le Prado qui est passé, donc malheureusement c'est un constat, donc on essaie de travailler beaucoup le partenariat pour qu'il y ait une transmission de la relation de confiance entre ce qu'il s'est établi avec la sage femme et ce qui va s'établir ensuite, parce que ce n'est pas en trois visites, surtout en

postnatal immédiat que l'on arrive à soulever, à voir et à observer la relation mère-enfant, ça demande beaucoup plus de temps et donc ce que l'on aimerait nous c'est davantage de partenariat dans cette relation de confiance qui s'établit d'abord avec la sage femme.

Docteur Gerhard

Je suis d'accord avec ce que vous dites, sur l'identité de la PMI on est sûrement un peu responsable de ce qui nous arrive, donc clairement à nous d'évoluer aussi et de montrer que l'on est en capacité de proposer autre chose que de la protection maternelle infantile. De mon point de vue je préférerais que l'on s'appelle, je ferais cette proposition-là du reste « service de promotion de la santé des familles et de l'enfance », ça viendra sûrement. Après sur Prado, la question c'est celle du réseau, ce que vous décrivez c'est un fonctionnement cloisonné, on travaille côte à côte sans forcément se rencontrer. Commençons par nous rencontrer, trouvons les synergies qui ne sont pas concurrentielles et qui permettent de travailler dans la continuité et pas dans la discontinuité.

Ludovic Maréchal

On a encore cinq minutes de questions.

Chantal Loreau, Mouvement ATD Quart Monde

Je trouve ça très intéressant et notamment du passer du regard de comment ça se passe la relation entre la maman et l'enfant, et on regarde ensemble le bébé, ça je trouve ça très intéressant, parce que l'on est avec les parents. Et je me posais la question, justement à cause de cette confiance qui est quelque fois difficile, le rôle de l'environnement ? Est-ce que vous vous appuyez sur l'environnement ? Et sur les pairs en qui les familles peuvent avoir plus confiance ? Et comment cette relation peut s'étendre à l'environnement ?

Docteur Dugravier

Je crois que le Docteur Gerhard l'a déjà un peu évoqué, c'est comment arriver à concilier l'offre individuelle avec l'offre collective, ça c'est un des aspects, donc toutes les ressources du réseau, c'est vrai que ça fait parti de nos évaluations justement, notre idée c'est vraiment que l'un des axes importants de PANJO c'est d'arriver que les familles se sentent moins isolées et osent passer la porte des différents lieux et trouver les ressources et en particulier les familles. La recherche précédente que l'on avait fait, on avait vu, ce qui nous avait troublé, ce que modifie l'intervention à domicile dans un autre cadre c'est que les jeunes femmes appelaient plus souvent leurs mères et leurs demandaient plus d'aide, ce qui n'était pas nécessairement l'objectif premier mais il semblait que ce que l'on avait instauré comme relation, comme ouverture pour penser la construction de la relation avec leur enfant les aidait à se retourner vers leur première, leur réseau de proximité tout simplement donc c'est vraiment l'idée. L'idée quand on va à domicile on n'est pas là pour répondre à tout, on n'est pas là pour faire, on est là pour identifier avec les familles de quoi elles peuvent avoir besoin et leur dire si je ne sais pas je vais chercher avec vous où est-ce que l'on peut trouver la réponse à vos besoins donc c'est vraiment cette logique-là, c'est toute la philosophie du projet.

Ludovic Maréchal

Une dernière question sur PANJO, non ? Oui ?

Une personne dans la salle

La place des pères ?

Docteur Dugravier

On a entendu les pairs au sens proximité mais en tous cas ce qui est évident c'est que l'on a beaucoup parlé des mères et c'est un défaut d'attachementiste, c'est historique on a toujours parlé de la relation mère-enfant mais ce n'est pas dut tout cette idée-là. L'idée c'est vraiment d'arriver, on a bien insisté que c'étaient des femmes qui peuvent se sentir isolées. Ce que je vois dans ma

consultation des femmes qui sont en couple avec des pères présents et qui disent « je suis seule, il n'est pas là pour moi alors qu'il est là », et quand il vient en consultation il est un petit peu estomaqué, déstabilisé, et je crois qu'il est déstabilisé simplement par l'arrivée de ce bébé, de transformation de sa femme et parfois il ne sait pas comment s'ajuster. Donc évidemment qu'ils sont partis prenantes du projet. On en aura beaucoup parce qu'encore une fois on ne va pas prendre des femmes isolées, et à ce moment-là quand on dit se pencher sur le bébé, c'est se pencher sur le bébé ensemble avec les deux parents évidemment, ça n'est pas dutout une question de travailler sur la relation mère-enfant c'est l'enfant dans son environnement avec ses deux parents.

Ludovic Maréchal

Merci bien, sachant qu'il y aura tout à l'heure d'autres débats un peu plus généraux donc on pourra revenir sur des questions sur PANJO. Tout à l'heure dans mon débat introductif, j'ai évoqué le questionnement, est-ce que la prévention c'est agir le plus précocement possible par rapport à l'âge de l'enfant ou peut-on faire de la prévention ou de la prévenance n'importe quand ou n'importe quel moment du développement de l'enfant ? On va voir que peut-être le parti pris qui a été pris en Moselle autour d'une expérimentation menée maintenant depuis neuf mois autour du décrochage scolaire précoce et qui va être présentée par Mounir El Harradi et Laurence Anstett, tente de répondre à cet enjeu-là.

Expérience 2- Le dispositif « Aide éducative ponctuelle » : La prévenance à travers la prévention précoce du décrochage scolaire en s'appuyant notamment sur la situation du jeune en tant qu'élève et en tant qu'enfant. **Mounir El Harradi**, directeur de l'association de prévention spécialisée Apsis-Emergence à Thionville, et **Laurence Anstett**, adjointe technique à l'Unité territoriale d'action sociale et d'insertion du Conseil départemental de la Moselle.

Mounir El Harradi, directeur de l'association de prévention spécialisée Apsis-Emergence à Thionville
Merci Ludovic. Mounir El Harradi, je suis directeur de l'association Apsis Emergence, qui est une association de prévention spécialisée qui intervient sur Metz et le nord mosellan. Je laisse Laurence Anstett se présenter.

Laurence Anstett, adjointe technique à l'Unité territoriale d'action sociale et d'insertion du Conseil départemental de la Moselle

Bonjour Laurence Anstett, je suis cadre sur le territoire de Thionville, c'est le nord mosellan pour ceux qui viennent de plus loin, et j'encadre une équipe sur le plan technique d'assistantes sociales de polyvalence de secteur.

Mounir El Harradi

Nous venons pour vous présenter une expérimentation mosellane conduite autour d'un dispositif de prévention du décrochage scolaire précoce, que l'on appelle l'accompagnement éducatif ponctuel donc dans le cadre des travaux du schéma enfance-jeunesse-famille 2014-2018, différents acteurs qui ont composé les groupes de travail se sont accordés sur la nécessité de développer des actions visant à prévenir le décrochage scolaire précoce. Cette action illustre la volonté départementale de repositionner l'action de la prévention spécialisée et repositionner aussi son périmètre en l'inscrivant pleinement dans le champ de la prévention protection de l'enfance puisque c'était une action qui en tous cas faisait débat et le choix du département a été de repositionner clairement l'action de la prévention spécialisée dans le champ de la protection de l'enfance. Elle fait suite à un état des lieux de la prévention spécialisée qui a été conduit en Moselle en 2013 par l'observatoire départementale de la protection de l'enfance, concernant le décrochage scolaire précoce, il ne s'agit pas d'intervenir sur les jeunes qui ont décroché du système éducatif donc qui ont 16 ans et plus mais plus en amont dès les premiers symptômes de décrochage scolaire précoce et afin d'éviter que les situations déjà

identifiées ne se dégradent. L'action des travailleurs sociaux est de redonner un sens à une scolarité mise en difficulté et à cet effet une réponse innovante a été co-construite à travers des groupes de travail sous le pilotage de Madame Kuntz qui est Vice-présidente et ici présente, du conseil départemental, conjointement entre les services du département, les communes, les services de l'Education nationale et les clubs de prévention spécialisée. Et cette réponse s'inscrit dans l'orientation numéro 1 du schéma départemental mosellan, à savoir renforcer et diversifier les modalités d'intervention en prévention sur la base de principes partagés par l'ensemble des acteurs concernés.

Laurence Anstett

Alors cette réponse prend la forme d'une expérimentation qui se déroule sur le territoire du thionvillois-val de Fensch, donc nord du département de la Moselle. Elle concerne dix-huit collèges sur ce territoire et touche quatre associations de prévention spécialisée donc c'est une offre de services, c'est-à-dire que l'on va s'adresser à toutes les familles de ce territoire et pas seulement celles qui sont sur les périmètres habituels de travail de la prévention spécialisée. La porte d'entrée c'est l'absentéisme scolaire mais pas seulement c'est d'autres indicateurs aussi sur lesquels on va avoir une vigilance qui peuvent être des absentéismes scolaires couverts par les parents, une difficulté à joindre les familles, un nomadisme scolaire que l'on peut repérer, des difficultés sur le plan social, que ce soit pour l'élève ou pour sa famille, c'est une orientation parfois qui est subie par l'élève, qui a du mal à se retrouver du coup dans sa scolarité, donc à partir du moment où ces différents indicateurs sont repérés par les assistantes sociales du service social en faveur des élèves, les situations sont proposées sur la commission de territoire. Alors la commission de territoire est pluridisciplinaire, pluri-professionnelle avec les services de la prévention spécialisée, le service social en faveur des élèves, du service social de secteur, il y a une psychologue de la CDIP qui participe pendant ce temps d'expérimentation. La commission valide l'action éducative ponctuelle ou alors elle réoriente vers un autre dispositif. Lorsque l'on valide une action éducative ponctuelle, c'est une rencontre qui se fait dans les quinze jours qui suivent, du jeune avec sa famille du cadre du département, l'éducateur de prévention et l'assistante sociale service social en faveur des élèves. C'est vraiment faire ensemble et avec la famille. Pour reprendre effectivement des propos qui ont déjà été précédemment évoqués, c'est faire le point ensemble sur les difficultés du jeune et au-delà des besoins en fait que l'on va repéré de l'élève, d'aller aussi sur les besoins de l'enfant, c'est-à-dire que l'absentéisme scolaire c'est vraiment le symptôme de situations qui sont compliquées pour le jeune, pour sa famille et qui mettent à mal tout l'environnement, donc c'est comment on arrive à identifier ces difficultés-là en accord avec la famille et vraiment de reprendre les mots de la famille, parce qu'effectivement on a notre jargon professionnel mais ce sont eux qui savent souvent mieux mettre que nous les mots sur ce qui leur fait problème, et après de construire avec eux des objectifs de travail, c'est faire quoi avec la famille, c'est bouger sur quoi ? Sur effectivement comment on peut aider au niveau de la scolarité mais aussi comment on peut aider dans la vie personnelle du jeune parce que l'on a des difficultés pour se lever et du coup aller à l'école le matin, parce que l'on a des difficultés à décrocher d'un écran le soir donc c'est très compliqué, voilà c'est vraiment parler un langage ouvert avec la famille et se poser des objectifs de travail. On est sur la notion du temps donc c'est aussi se dire que l'on se donne une AEP de trois mois pour essayer déjà de poser des premiers objectifs de travail, ne pas être trop ambitieux mais pouvoir avoir des choses qui soient à travailler avec la famille et que l'on puisse les évaluer avec eux et que l'on puisse ensuite rebondir, ça peut être renouvelé s'il y en a besoin. Donc le premier enjeu c'est vraiment de remobiliser les parents autour de leurs compétences et dans leur rôle de parents d'élèves. Et le deuxième enjeu c'est de remobiliser le jeune autour d'un désir de projet, qu'il ait envie et qu'il trouve du sens à son projet de vie, à son projet scolaire.

Mounir El Harradi

Les premiers effets de ce dispositif c'était dans un premier temps de pouvoir harmoniser les pratiques puisque l'on avait des modalités de travail qui pouvaient être différentes d'une ville à une

autre, d'un quartier à un autre, d'un collègue à un autre. Donc il a fallu faire le point sur ces différentes modalités de travail qui ne prenaient pas la même forme, et des fois au sein même des propres associations, c'est-à-dire que l'on avait des endroits où on pouvait travailler à l'intérieur du collège et dans d'autres endroits où on ne travaillait pas avec le collègue du territoire. Donc ça a permis de faire le point et en tous cas de pouvoir harmoniser les pratiques.

Le deuxième effet de ce dispositif ça a été de repositionner les acteurs sur leur mission, la prévention spécialisée fait de la prévention spécialisée, les services sociaux, les assistantes sociales font leur métier et le service social en faveur des élèves fait le sien. Et donc il était bien important de pouvoir redélimiter les périmètres de chacun. Il a fallu aussi décroiser les pratiques c'est-à-dire apprendre à retravailler ensemble, chose que l'on est en train de faire dans le cadre de cette expérimentation, et l'idée c'était aussi d'améliorer le partenariat entre l'éducation nationale, les services sociaux du département, les clubs de prévention.

L'autre effet de ce dispositif ça a été de construire des outils communs et partagés pour accompagner au mieux les situations, un cahier des charges, une concertation régulière, des comités techniques, des indicateurs communs d'évaluation et des fiches de mise en œuvre avec des objectifs. L'autre enjeu aussi c'est de fixer, y compris pour la prévention spécialisée une temporalité dans l'intervention sociale, ce qui nous amène à avoir plus de visibilité sur notre action, pour faire quoi, avec qui, dans quelle durée. Il nous invite à être innovants dans nos réponses éducatives, de penser le projet de l'enfant, du jeune, avec le jeune et sa famille en partant de ses besoins et en construisant avec eux. Il nous amène à être sollicités pour certains enfants qui n'étaient pas connus de nos services en prévention spécialisée notamment car le secteur n'était pas couvert par l'association ou parce que le jeune ne pouvait pas se démarquer sur le quartier, il n'était pas visible dans l'espace public ou il n'était pas visible par le service social de secteur ou bien parce que la famille n'avait pas forcément fait appel à nos services et que la situation ne nous avait jamais été signalée, mais c'étaient des situations qui auraient pu à terme faire l'objet d'une information préoccupante, c'est-à-dire que tout un public que l'on ne voyait pas, que ce soit dans la rue, que ce soit dans le travail que l'on pouvait mener avec l'Education nationale, c'est un public que l'on arrive à identifier aujourd'hui. Exemple, et moi ça a été un exemple le plus frappant c'est sur l'un de nos territoires, là où on a les locaux du club de prévention spécialisée, on avait un jeune que l'on ne connaissait pas, et quand on a ouvert la porte du domicile, on s'est rendu compte des difficultés auxquelles le même était confronté alors que c'était un même qui habitait dans l'entrée du club de prévention spécialisée donc c'est une manière de re-regarder le territoire, regarder les situations différemment avec des indicateurs communs, partagés et une visibilité de la situation de plusieurs acteurs.

Cette AEP peut conduire à la mobilisation d'autres professionnels, notamment sur le plan psychologique, donc la psychologue de la CDIP, et nous Apsis-Emergence nous avons aussi deux autres services, un service de médiation familiale et un point d'accueil écoute jeunes et on mobilise en pluridisciplinarité la psychologue du point d'accueil écoute jeune sur certaines situations.

Donc ce que provoque le dispositif ?

Laurence Anstett

Nous avons quelques mois de recul maintenant, alors ce que ça provoque, en fait pour la famille la porte d'entrée c'est l'absentéisme scolaire donc c'est quelque chose qui est understandable, quantifiable, pour la famille il y a une obligation scolaire à moins de seize ans donc c'est vrai que quand elle est interpellée par l'Education Nationale sur le fait que l'enfant n'est pas à l'école, on arrive en général assez bien à la remobiliser par rapport à cette problématique-là, c'est-à-dire qu'est-ce que moi en tant que parent je vais pouvoir faire pour mon gamin pour qu'il retourne à l'école, c'est moins stigmatisant que de venir avec des portes d'entrée où l'on va mettre en critique une famille qui va se sentir jugée par un travailleur social, là c'est vraiment l'offre de services, comment est-ce que l'on va pouvoir faire avec vous ? Sur quoi vous allez pouvoir un petit peu changer les choses pour que votre gamin puisse retourner vers l'Education nationale, et ça permet à des familles de démarrer avec elle un début d'intervention sociale, ça permet aussi à la famille de retrouver le chemin de l'Education nationale aussi parce que c'est souvent des parents qui eux-mêmes en tant que gamin ont été mis à

mal parfois par l'école et en ont gardé encore un lourd fardeau donc c'est vraiment pouvoir se dire bah l'école n'est pas là pour le juger, l'école est là pour instruire et de pouvoir se rapprocher famille, services sociaux, Education nationale, c'était un pari mais un pari gagnant et gagnant pour tout le monde.

On va reprendre la question des pères. Effectivement on se rend compte que dans la majorité des situations que l'on a en accompagnement, ce sont des familles monoparentales ou des familles dont effectivement les mamans disent « on est toute seule dans la situation », où le père paraît peu investi, je dis « paraît » parce que c'est vrai que du coup dans l'AEP on a pris le pari de se dire on invite dès le départ le papa parce que les deux parents sont détenteurs de l'autorité parentale, dans quasiment tous les cas et c'est important que le jeune sente qu'il a autour de lui deux parents d'élèves et que les deux parents puissent se repositionner chacun auprès de leur enfant et dans leur rôle et dans leur responsabilité et que dès le départ on arrive à poser ce cadre-là.

Pour le gamin qu'est-ce que ça fait faire ? ça lui permet d'être accompagné pendant le temps de la scolarité avec des outils que l'on va pouvoir développer, d'aide ou soutien à la scolarité, mais l'école ce n'est pas tout, il faut que lui se sente à l'aise, donc c'est de pouvoir travailler par exemple la confiance en soi, ce sont des choses que les éducateurs savent faire en prévention et je pense que c'est bien d'être allé chercher leur compétence là-dessus, c'est pouvoir se dire que je peux intégrer des actions, en collectif, avec des pairs que je ne connais pas forcément mais du coup apprendre moi-même à me remobiliser par rapport à ça. C'est travailler l'autonomie aussi du jeune parce que souvent il sort, on a des âges clés comme ça quand on parle du temps, l'âge clé du passage du primaire où je suis un élève avec un référent scolaire unique et je passe dans le collège qui n'est peut-être pas le collège en plus du quartier où j'habite et je suis obligé de prendre un bus, de me retrouver le plus jeune, peut-être le plus petit dans ma cour d'école, c'est vrai que ça peut être assez perturbant donc c'est vrai que c'est difficile et c'est important de travailler sur l'autonomie de ce jeune-là. Ça permet aussi de travailler hors des temps scolaires habituels parce que c'est vrai qu'il y a du travail à faire pendant la période scolaire mais il y a aussi l'utilisation des périodes de vacances qui permet de retravailler d'autres choses avec le jeune, par exemple le faire sortir de sa chambre et de devant son écran parce que ça dans la majorité des situations que l'on a. On a quand même le temps passé devant des écrans pour des jeunes collégiens qui est assez impressionnant donc c'est lui donner aussi l'envie de voir qu'il y a autre chose dehors et de pouvoir le mobiliser sur d'autres actions.

Au niveau de la prévention spécialisée, ça fait faire quoi ?

Mounir El Harradi

Ça fait faire des débats déjà mais une fois que l'on a passé cette phase, ça nous fait réfléchir et ça nous fait travailler différemment, en tous cas ce qui a été mis en place pour faire évoluer les pratiques ça a été des groupes d'analyse de situation sur chacune des AEP, des groupes d'analyse de pratiques donc on avait déjà des groupes d'analyse de situation sur d'autres situations et là on en a mis en place spécifiquement pour les accompagnements éducatifs ponctuels et des **GAP ?**

On a mis en place un outil commun et de suivi des accompagnements, donc l'intervention sociale est séquencée et rythmée par une rencontre, donc l'objectif institutionnel c'est de voir le jeune et sa famille au moins une fois par semaine, donc ce qui est assez nouveau de pouvoir cadencer, rythmer dans une temporalité une intervention en prévention spécialisée. L'idée c'est de mobiliser nos outils, nos compétences, nos savoir-faire, à savoir les accompagnements individuels, d'amener le jeune pour pouvoir dé-narcissiser une relation de confiance que l'on peut construire avec lui sur des actions collectives, d'instaurer une relation de confiance, chose que l'on sait faire et des engagements mutuels entre l'éducateur, la famille et le jeune, même si des fois les situations sont compliquées, sont lourdes. Et que du coup c'est compliqué de pouvoir travailler et avec le jeune et avec sa famille.

Les objectifs que l'on est en train de développer actuellement c'est s'appuyer sur les ressources locales, choses que l'on sait faire sur notre territoire d'intervention, donc on sait travailler avec les clubs sportifs, les centres sociaux. Là l'idée c'est comme on va sur d'autres communes où nous ne

sommes pas implantés c'est de recenser les ressources locales pour pouvoir inclure dans un dispositif de droit commun des gamins que l'on accompagne.

L'idée aussi et on travaille là-dessus depuis un an maintenant, on est bien avancé mais on n'est pas encore en capacité d'apporter la réponse parce que l'on bute à des problématiques techniques et éthiques, c'est d'utiliser la question des réseaux sociaux, puisque l'on a des comptes perso-pro qui sont en train de se développer pour les professionnels autour de Facebook, Instagram, Snapchat, donc on essaie d'inclure dans la pratique professionnelle les réseaux sociaux, Internet, le 2.0, et tous les outils auxquels les jeunes aujourd'hui soit peuvent être face à des risques ou des difficultés mais qui peuvent aussi nous permettre d'être en lien et en relation avec eux. On a mis aussi en place un plan de formation axé strictement autour de la protection de l'enfance, donc la structuration de l'accompagnement individuel en protection de l'enfance et on colle finalement au plan de formation qui est développé par le conseil départemental avec des formations qui vont être programmées là en novembre autour de l'aide contrainte donc par Guy Hardy, et donc on mobilise pour avoir des référentiels communs une culture commune, des réflexes professionnels communs.

Pour l'Education nationale, Madame Cravero en parlera, Monsieur Chaleix aussi, l'AEP est une mesure nouvelle qui est sollicitée et qui vient en complément des équipes notamment les équipes du SSFE, du service social en faveur des élèves, dont la mission première est justement la lutte contre le décrochage scolaire, le dispositif s'appuie sur la complémentarité des interventions et des intervenants dans un cadre concerté, elle permet de réfléchir collégialement autour de la situation de l'élève mais surtout de l'enfant dans sa globalité et c'est vrai que c'est un vrai dialogue, il y a le temps de l'élève et le temps de l'enfant et aujourd'hui on est en train de bien identifier ces deux temps, ces deux temps d'autorité, d'accompagnement, de vie. L'AEP n'est pas une baguette magique, ça on le sait qui permet de résoudre l'absentéisme scolaire mais elle permet de travailler le lien entre les parents et l'école car dans plusieurs situations les parents concernés ont eux-mêmes été en difficultés avec l'institution scolaire, elle ramène le parent vers le collège et permet ainsi le travail autour d'un projet. Ça c'est quand même assez symptomatique de ce que l'on peut voir dans ce que l'on met en place, c'est que l'on a de manière assez récurrente des parents qui eux-mêmes avaient des difficultés avec l'institution scolaire, ne répondaient pas aux appels du conseiller principal d'éducation, ne répondaient pas aux sollicitations du service social en faveur des élèves, et en passant par l'AEP ça peut permettre en tous cas de faire en sorte que les parents reprennent langue avec l'Education nationale et qu'ils puissent avoir une explication, un éclaircissement de la situation de l'élève et de l'enfant face aux difficultés auxquelles lui-même est confronté.

Pour le conseil départemental de la Moselle ?

Laurence Anstett

Alors au niveau du département clairement l'AEP a repositionné le département comme pilote de la prévention parce que le cadre du département est présent au niveau des commissions, il valide l'AEP, ça permet de poser le cadre d'intervention en rappelant clairement aux parents leur responsabilité, ce sont les premiers éducateurs de leurs enfants mais ça permet au département de poser le cadre qui va engager les parents et le jeune dans une démarche et donne du champ en fait à la prévention pour développer les moyens qu'elle peut pour arriver à répondre à cette problématique-là, c'est vraiment le département qui se positionne en prévention et se donner le temps de cette prévention-là pour éviter que le décrochage ne soit plus conséquent, c'est toujours du temps de gagné parce que tout ce que l'on fait sur cette offre de service-là c'est vraiment dans le but que l'on n'ait pas à intervenir plus tard, que l'on sorte d'une politique en fait d'intervention d'urgence et que l'on soit vraiment dans une main tendue aux familles et en faisant avec elle et avec les compétences qu'elles ont, et en partant de leurs objectifs de travail négocié avec elles. L'AEP c'est souple, rapide à mettre en place, ça permet du coup de valider rapidement si l'on est bien sur la bonne intervention, c'est-à-dire si la famille, on arrive à travailler avec elle et si ce n'est pas le cas de pouvoir envisager éventuellement d'autres dispositifs mais je tiens à dire en étant bien clair avec la famille, le but c'est ça ce n'est pas de la prendre à défaut c'est-à-dire c'est une main tendue, c'est quelque chose que l'on construit ensemble, d'être suffisamment clair et dans une relation de confiance comme ça a été

dit précédemment pour que l'on puisse aussi nommer les difficultés quand c'est important et ça c'est vraiment le rôle du département d'être celui qui va reprendre les difficultés le cas échéant et pouvoir signifier à la famille que c'est peut-être d'un autre dispositif dont on peut avoir besoin.

Mounir El Harradi

Les premiers bilans de cette expérience qui est toujours en cours c'est déjà que l'on s'est trouvé trois modalités de travail différentes, le service social en faveur des élèves, les UTAS avec les assistantes sociales de secteur et les clubs de prévention spécialisée, aujourd'hui ça c'est fluidifié, on a un référentiel, un langage commun ce qui n'était pas simple au départ et en tous cas aujourd'hui on a cette fluidité donc pour moi c'est déjà un plus cette expérimentation. Donc on a des renouvellements d'accompagnement éducatif ponctuel car les familles ont adhéré à cet accompagnement et en ont compris l'intérêt et l'enjeu en termes de remobilisation autour du jeune et de son projet puisque l'on pointe les difficultés auxquelles le jeune est confronté, les familles sont associées au bilan, ça c'est très important pour nous et des objectifs plus précis peuvent alors être formalisés avec elles. Notre bilan c'est qu'il y a des jeunes non connus des services sociaux, qui sont entrés dans ce dispositif et qui ont fait l'objet de réorientation vers d'autres dispositifs de soutien en accord avec la famille, notamment de l'AED puisqu'il y a des gamins qui ne relèvent pas, du fait de leur problématique, de nos accompagnements, et la porte d'entrée par l'AEP a pu permettre de reposer des choses avec la famille et donc du coup c'est d'autres dispositifs de protection de l'enfance qui ont pris le relais.

Des jeunes non connus de la prévention spécialisée mais qui résidait sur des territoires et sur le périmètre géographique d'intervention ont bénéficié de ce suivi et sont entrés dans les accompagnements du club c'est-à-dire que dans nos territoires on a ce que l'on appelle nous « les invisibles », c'est-à-dire que ce sont des mômes que l'on ne voit pas dans l'espace public mais qui ont des difficultés qui peuvent être très conséquentes, et à partir du moment où l'on n'a pas accès aux mômes puisque c'est la clé pour pouvoir entrer dans la famille, on ne peut pas avoir accès aux difficultés auxquelles le même est confronté, et en passant par l'Education nationale, la scolarité, les difficultés de scolarité peuvent faire symptômes si on les conjugue et qu'on les corrèle à d'autres indicateurs on peut se rendre compte que sur les territoires où la prévention spécialisée est présente, on a des mômes qui sont du ressort de notre dispositif et c'est une manière de pouvoir les toucher, chose que l'on n'arrivait pas à faire avant. Et la prévention spécialisée à travers le suivi AEP de certains jeunes qui était déjà connus, a pu accéder aux parents et affiner son diagnostic c'est-à-dire qu'il y avait des jeunes que l'on connaissait mais pour lesquels on n'arrivait pas encore à accéder aux parents puisque l'on essaye toujours de recueillir le consentement du gamin pour pouvoir aller voir les parents, avec ce dispositif on a quasi un accès direct aux familles puisque les familles participent et sont présentes dans l'accompagnement.

Donc en termes de levier et de pistes d'amélioration ?

Laurence Anstett

On va être clairement sur ce que l'on peut faire sur un territoire, c'est-à-dire mobiliser les différents partenaires et surtout connaître ce que celui d'à côté fait, sait faire, peut proposer parce que souvent on réfléchit seul avec sa boîte à outils dont l'idée c'est vraiment de développer avec ce que l'on appelle le droit commun c'est-à-dire l'association de quartier mais aussi les municipalités parce que je sais que l'on n'en a pas beaucoup parlé pour l'instant mais je pense que c'est important aussi que l'on essaye de travailler avec tout ce que peut offrir la richesse d'un territoire donc ce sont des pistes de réflexion vraiment sur ce que l'on peut faire en commun sur ce même territoire. C'est aussi réfléchir au parcours que l'on peut avoir pour un enfant. Un enfant c'est un élève mais c'est aussi un enfant dans sa globalité donc c'est vrai qu'il faut qu'il comprenne quel sens ça a pour lui l'école, que ce n'est pas qu'une contrainte, que c'est un passage qui va l'aider à se construire, et il y a une boîte à outils merveilleuses au niveau de l'Education nationale mais c'est vrai qu'il faut que l'on puisse aussi développer des outils, des parcours pour que ça colle le plus possible à chaque enfant et c'est vrai que le pari de l'AEP c'est vraiment ça, c'est de tricoter quelque chose d'un peu individuel pour

chacun, de ne pas faire entrer un gamin dans un dispositif mais de voir quel est vraiment le dispositif qu'il faut mobiliser pour lui. Cette expérience ce qu'elle permet de faire c'est aussi de travailler de façon très précoce sur le décrochage, alors le temps du décrochage scolaire précoce c'est éviter que des symptômes complémentaires, qu'il y ait des effets trop dégradés après dans une situation et que l'on ne puisse pas récupérer. Alors un gamin qui est en décrochage précoce, il ne prend pas ses cours, il ne note pas ses devoirs, il n'a pas du coup suffisamment les bases, et il n'a pas le courage d'aller se présenter au contrôle, c'est-à-dire qu'il perd de plus en plus pied dans sa scolarité et il perd confiance en lui, c'est un gamin qui du coup s'il n'est pas à l'école, il est forcément ailleurs donc il est ailleurs où dans la rue ou il est ailleurs parce qu'il est devant les écrans, planqué dans sa chambre, en tous cas il est laissé livré à lui-même donc c'est vraiment comment est-ce que je peux travailler avec ce jeune-là pour qu'il retrouve l'envie d'aller à l'école et de s'occuper de lui, que sa scolarité reprenne sens pour lui et je pense que c'est ça le challenge que l'on a à faire en prévention dans ce domaine-là.

Alors le pari c'est de se donner le temps de cette prévention-là. Si vous êtes si nombreux sur cet atelier c'est que la prévention ça vous parle, ça parle aux familles, et les familles je pense qu'elles ont vraiment envie qu'on les accompagne et qu'on les laisse faire et qu'on chemine avec elle pour se donner cette chance-là. Voilà. Merci.

Ludovic Maréchal

Merci beaucoup. Donc pour ouvrir le débat, on a la chance d'avoir dans la salle le DASEN de Moselle qui a été pilote avec nous l'action éducative ponctuelle donc je vous propose Monsieur Chaleix de pouvoir faire part justement et qu'on puisse lui passer un micro s'il vous plaît, faire part de cette co-construction qui a été évoquée par Mounir El Harradi et Laurence Anstett avec l'Education nationale pas à pas de cette expérimentation.

Antoine Chaleix, Inspecteur de l'académie de la Moselle

Juste deux mots parce que je crois que le projet a été parfaitement bien présenté, nous ce qui nous a intéressé dans ce dispositif c'est qu'il est clairement un très bel exemple d'alliance éducative à la fois pour mobiliser les partenaires qui ont été cités, que ce soit l'Education nationale, les partenaires santé, les assistantes sociales de secteur ou la prévention spécialisée mais également les parents. Effectivement c'est d'abord un dispositif qui vise un retour rapide, le plus rapide possible de l'élève à l'école en rassurant et en rattachant les parents puisque vous l'avez précisé Madame Anstett tout à l'heure, on a un effet un peu mémoire par rapport à la façon dont les parents peuvent avoir vécu l'école. C'est un dispositif qui est intéressant pour nous car il replace l'établissement au cœur et en tous cas en premier dans le dispositif. On a beaucoup cité l'absentéisme c'est vrai que c'est l'un des signes les plus faciles pour nous à identifier mais je pense que nous avons à travailler aussi à l'identification d'autres symptômes de vulnérabilité chez les jeunes au sein des établissements et c'est la raison pour laquelle pour nous l'objectif a aussi comme intérêt de mobiliser au sein des établissements d'autres partenaires que le service social en faveur des élèves mais également les conseils d'orientation psychologue, les professeurs principaux, les enseignants eux-mêmes puisque et c'est peut-être là-dessus que je voudrais juste terminer cette petite intervention c'est que, même si l'impulsion est très forte, je pense que l'on est très conscient de nos limites, il n'y a pas de réussite et d'alliance éducative s'il n'y a pas de pédagogie bienveillante. Aujourd'hui ce dispositif est un dispositif qui externalise encore la réponse de la prévention du décrochage scolaire, nous aimerions que cette prévention du décrochage scolaire passe par une pédagogie bienveillante au sein de la classe, au sein des établissements, et c'est le dispositif qui va nous permettre aussi de travailler dans ces 18 collèges en ce sens avec les équipes pédagogiques. Merci.

Ludovic Maréchal

Merci Monsieur. Donc maintenant les questions sont ouvertes.

Une dame

C'était plutôt pour donner un petit témoignage aussi. Je suis assistante sociale scolaire mais en niveau maternelle-primaire, attachée en mairie en région parisienne, et depuis deux ans, bon alors le temps c'est un peu une boucle, on peut toujours avant la naissance d'un enfant il y a le vécu du parent, etc., donc moi j'essaie de faire quelque chose pour les enfants des écoles, et depuis deux ans je fais une expérience avec le primaire, bon ça fait un peu peur à la laïcité scolaire, mais quelque chose autour de la méditation comprise comme une attention à soi et aux autres, qui est porté non pas par des choses religieuses mais par un médecin américain donc ça donne plus confiance, ça fait moins peur, voilà donc il y a des programmes d'initiation des enfants à eux-mêmes, à leur corps, à leur sensation, à leur émotions, à leur relation à eux-mêmes mais aux relations avec les autres. Donc il y a des programmes qui existent et qui des fois-mêmes sont généralisés, en Hollande par exemple c'est devenu quelque chose qui devrait être toujours avec le volontarisme des enseignants et qui est diffusé au niveau national. Et donc j'ai essayé de faire ça depuis deux ans pour répondre à un sentiment des enseignants qui étaient débordés par des problèmes qui ne sont pas des problèmes d'enseignements mais qui sont des problèmes de comportement. Parallèlement à ces programmes-là, donc ça fait deux ans que l'on a pu faire ça avec trois classes, sur des cohortes donc l'année dernière c'était avec des CE2 qui pétaient les plombs et cette année on a choisi avec l'école de le faire pour les CP, et c'étaient trois classes de petits mignons donc on essaye de voir ce que ça donne sur les petits mignons. Et parallèlement à tout ça il y a un petit atelier que je fais une fois par semaine en associant les enseignants volontaires et j'appelle ça « je respire » parce que tout ce qui est méditation, je transforme et je prends le terme respiration, qui est beaucoup plus facile à passer et on fait des petits trucs, des petites chansons qui disent que l'on est magnifique, que l'autre est magnifique, que l'on peut tous être magnifique, des petits massages à deux, le contact, et relaxation, détente, aussi bien pour les enseignants que pour les élèves, et ça marche bien et ils viennent, il n'y a pas d'inscription, ils viennent vraiment quand ils veulent, je sonne une petite cloche dans la cantine et ceux qui veulent viennent à ce moment-là. Je trouve que c'est aussi par le bien être des enfants de façon pas discriminatoire, ce n'est pas seulement les terribles qui peuvent en avoir besoin, c'est aussi les timides par exemple ou des futurs victimes. Et pour les enseignants aussi, je trouve qu'ils ont besoin aussi ils souffrent beaucoup mon dieu, je n'aurais jamais pu faire ce métier, et ils ont besoin d'avoir de temps en temps des pauses qu'ils osent à peine prendre parce que quand ils disent « ça fait une demi-heure dans la semaine, je ne sais pas si je vais pouvoir le faire », donc j'espère que l'Education nationale puisque l'on a un représentant, va être sensible à ce genre de prévention très large et très en amont.

Ludovic Maréchal

Merci Madame de votre partage d'expérience, et je crois, pour rebondir, qu'effectivement autour de l'AEP on tente aussi d'aller chercher des choses autour du bien-être, ce n'est pas toujours facile, je vais laisser Laurence Anstett et Mounir El Harrabi et peut-être si Monsieur Lovato est dans la salle il pourra témoigner et nous expliquer comment il essaye de nous aider sur ces questions-là, il doit être là normalement, autour de justement de la sensation et du travail sur la réflexologie.

Laurence Anstett

Donc l'idée c'est effectivement de ne pas caler des outils comme je le disais tout à l'heure mais vraiment de tricoter de l'individuel et de pouvoir prendre l'enfant dans sa globalité. Donc on s'est donné comme objectif de développer des actions innovantes quand c'était possible et donc on a la possibilité effectivement en collaboration de travailler sur de la réflexologie plantaire, ça peut être un moyen de pouvoir retravailler sur les émotions, le bien-être, sur l'écoute du jeune pour qu'il soit dans des bonnes conditions d'apprendre, alors le jeune mais aussi son parent, parce qu'un jeune qui est stressé, qui ne va pas à l'école, ça stresse beaucoup le parent. Donc c'est l'accompagnement global de la famille pour qu'elle se sente mieux et qu'elle soit dans de bonnes dispositions, relâcher un peu la pression aussi que l'on met sur ses enfants et sur l'attente que l'on peut en avoir et laisser aussi le gamin prendre possession de son projet parce que c'est lui qui est à l'école et ce ne sont pas les parents. Et c'est vrai que l'on sent beaucoup de gamins qui sont en 4^{ème}, 3^{ème} et qui sentent déjà

la pression du brevet, de l'avenir, c'est qu'on puisse aussi les prendre en compte dans leur personnalité avec leur fragilité mais aussi toutes leurs qualités et qu'on puisse travailler avec eux et leur donner confiance en eux et surtout qu'ils aient envie eux de s'investir dans leur projet parce que l'on ne fera jamais à leur place. Alors je ne sais pas si Monsieur Lovato est dans la salle ?

Marc Lovato

Bonjour, je suis réflexologue, je suis thérapeute en réflexologie plantaire, je n'avais pas prévu d'intervenir mais je vais parler un petit peu de la réflexologie. Effectivement la réflexologie plantaire d'emblée, on ne peut pas forcément faire le lien avec le scolaire mais c'est vrai qu'en jouant sur certains systèmes on peut aider l'enfant à se détendre, à jouer sur le stress, à jouer aussi sur sa santé. Par le biais de la réflexologie plantaire on peut aussi agir sur des choses comme la constipation qui paraît quelque chose de basique mais finalement on se rend compte que la plupart des enfants notamment agités ou qui sont très nerveux à l'école ont souvent des problèmes digestifs. Par le même biais je propose aussi quand les parents sont d'accord de faire des soins aux parents parce qu'il semble, et ça a été évoqué tout à l'heure qu'effectivement lorsque le parent est plus disponible, il est plus apte aussi à aider l'enfant à recoller à une scolarité et à être plus attentif à certains signes que l'enfant peut envoyer sur le plan du décrochage. J'ai d'ailleurs une situation, je vais parler du concret, d'une enfant déscolarisée dans le secteur de Guénange où je suis actuellement et qui est en phase de retrouver le chemin de l'école et c'est une situation qui est intéressante dans la mesure où la maman a accepté d'avoir des soins et effectivement les pathologies qui se révèlent sont des pathologies liées à la polyarthrite, des choses comme ça, qui sont vraiment invalidantes et qui aussi sont révélateurs d'une situation de mal-être sur le plan familial, donc il y avait un enfermement c'est à dire que la maman et la fille s'enfermaient à la maison et étaient en symbiose à la maison mais voilà il n'y avait plus de sortie vers l'extérieur, et donc on travaille bien évidemment avec une équipe pluridisciplinaire, les éducateurs à aider à donner l'énergie à nouveau de sortir de la maison, d'aller vers les autres et de retourner vers le chemin de l'école, ce qui est en train de se passer doucement mais je pense que le facteur temps est bien en lien avec le thème des assises, il faut aussi du temps notamment quand les situations sont ancrées et sont chroniques. Il faut d'autant plus de temps pour sortir de ce type de situation.

Ludovic Maréchal

Merci Monsieur Lovato. Des questions ? Quatre, cinq, six.

Responsable d'un service des sports au département

Ce qui m'interpelle en fait dans la présentation et ce qui montre bien que l'on a besoin de s'ouvrir vers l'extérieur pour agir, on a besoin de créer de nouveaux liens, de tisser de nouveaux partenariats pour agir ensemble et c'est vrai que ça fait particulièrement écho au projet « les belles rencontres » comme mène le département sur le champ du sport mais de se dire on arrive à créer ensemble, d'offrir de nouvelles opportunités, de permettre de raccrocher aussi par moments des gamins, des ados avec un sportif, on a vu hier très rapidement une petite vidéo sur le parrainage mais il y a d'autres temps dans ce projet-là, la pratique en club, des moments d'échanges, mais c'est vraiment le fait d'arriver à réunir différents partenaires qui viennent d'horizons aussi parfois complètement différents mais de se dire que l'on peut apporter des choses et d'agir sur du long terme mais on le voit et je l'ai constaté sur les différents projets que j'ai pu suivre, il y a un impact et chaque moment vécu à travers des rencontres, à travers l'intervention de différents professionnels quand c'est concerté, quand c'est fait ensemble, il y a un impact qui peut être assez fort.

Ludovic Maréchal

Merci Marina, et je vais rebondir un tout petit peu là-dessus parce que c'est vrai vous avez vu le film en introduction « les belles rencontres » et ça répond à une question qui a été posée hier après midi sur la question des moyens, comment effectivement donner les moyens à la prévention ? A travers les belles rencontres c'est une manière simple, sans créer de moyens supplémentaires d'y répondre.

La volonté politique du Président Weiten en Moselle a été de dire « mettre les autres politiques du département au service de la prévention et de la protection de l'enfance », des sportifs de haut niveau, amateur ou professionnel sont accompagnés sur le plan financier par le département, le souhait a été de dire il faut qu'ils deviennent des parrains et nous allons les inviter à devenir des parrains des jeunes accompagnés dans le dispositif de protection de l'enfance. Nous ne créons pas de moyens supplémentaires en faisant ça, nous connectons, et la volonté politique connecte la puissance justement politique départementale au service des enfants et des familles accompagnés en protection de l'enfance. Je pense que c'est une manière de répondre à cette question des moyens.

Une dame

Je n'ai pas tant une question qu'une remarque puisque je pense que je vais venir m'installer en Moselle tellement les choses sont magnifiques. Je viens d'Ile-de-France, j'ai travaillé sur des secteurs comme Les Mureaux, comme Trappes, Cergy et je peux vous dire qu'au niveau de l'Education nationale on a encore du chemin. Je suis plutôt de nature optimiste mais en ce qui concerne, par exemple cette année je crois qu'il y a eu un gros travail de fait autour des conseils de discipline au sein de l'Education nationale que l'on appelle maintenant des conseils d'éducation et en fait on n'a jamais vu autant cette année de premiers conseils de discipline avec exclusion définitive des jeunes, on n'a jamais vu autant de loupés d'orientation scolaire de jeunes qui posent des problèmes de comportement. C' »tait juste une remarque, je pense qu'il faut, votre expérience est vraiment chouette. Autant je pense qu'au niveau de la prévention spécialisée on a bien décloisonné les choses, il y a des choses qu'il se passe qui sont un peu du même ordre de ce que vous faites là. Avec l'Education nationale on a encore beaucoup de chemin.

Laurence Anstett

C'est un temps effectivement qu'il faut se prendre et je crois que le choix c'était de le travailler ensemble et après c'est de pouvoir réfléchir sur le dedans-dehors parce qu'il y a effectivement beaucoup de choses qui peuvent se mobiliser au sein de l'Education nationale et en prévention en dehors. Après si le département a pu à un moment donné allier les deux, faire un petit peu d'accroche pour que les pratiques évoluent mais de tout côté parce qu'honnêtement en tant qu'assistante sociale de secteur depuis plus de vingt ans je ne connaissais pas beaucoup de dispositif qui existe au niveau de l'Education nationale qui sont mobilisés. Mais quand on ne parle pas le même langage et que l'on ne se parle pas entre nous, chacun fait dans son coin et on se découvre des belles rencontres entre nous aussi pour arriver à créer des choses. Après c'est pouvoir aussi travailler surtout le temps parce que je découvre effectivement que l'Education nationale travaille sur neuf mois, le gamin vit douze mois dans l'année, donc c'est comment est-ce que l'on peut articuler ces deux temps-là et que l'on ne saucissonne pas l'enfant entre ces besoins d'élèves et ses besoins d'enfants et c'est faire sens. Faire sens pour l'enfant, faire sens pour la famille et entre les professionnels.

Mounir El Harradi

Peut-être rajouter que l'on a encore des choses à régler dans ce dispositif, c'est-à-dire que l'on a deux jeunes par exemple que l'on accompagne dans le cadre de l'AEP, on est tous d'accord sur l'accompagnement du gamin mais il se trouve que deux gamins ont eu des exclusions pour des raisons disciplinaires, c'est-à-dire comment on fait revenir à l'école le gamin quand dans le même temps l'institution a aussi son autorité, et donc on a aussi des paradoxes dans lesquels on doit agir. Il ne s'agit pas pour des questions disciplinaires de stigmatiser le gamin sous prétexte qu'il a une mesure de ne pas avoir une sanction parce que l'institution fait système pour lui et pour les autres mais dans le même temps de continuer à travailler avec le gamin pour pouvoir faire en sorte qu'il raccroche sa scolarité. Donc on a encore des choses où l'on a deux temps à traiter, à analyser, à discuter, et on a encore des perfectionnements en termes de réponse pour voir comment est-ce que l'on accompagne au mieux et on articule deux cultures professionnelles, trois pratiques

professionnelles, trois temps d'intervention différents pour essayer de réguler au mieux. Donc il n'y a pas de système parfait, il y a des questionnements, on bouge, on s'interroge, on interroge nos pratiques et il n'y a rien qui se décrète de toute manière et tout se construit.

Une dame

J'ai moi aussi une remarque par rapport à la prévention spécialisée, je voudrais saluer le travail qui est fait puisque si l'on reprend les origines on est sur des principes de libre adhésion et d'anonymat. Je pense que la prévention spécialisée fait actuellement un gros travail sur ces pratiques et sur une forme d'ouverture parce que je n'ai pas l'impression que c'était toujours beaucoup le cas jusqu'à présent, un peu comme pour la PMI tout à l'heure, je salue ce travail, il me semble hyper important, se repositionner dans le cadre de la prévention et de la protection de l'enfance c'est quelque chose de très fort, on le vit sur le département où je suis, sur un seul territoire, il y a quatre équipes de prévention spécialisée sur le département, il n'y a qu'une équipe qui arrive à avancer là-dessus, et voilà je voulais saluer ce travail qui est fort intéressant.

Une femme de l'aide sociale à l'enfance

Je suis responsable d'équipe dans les Hauts-de-Seine. Je voulais vous poser une question très précise, à savoir qu'est-ce qui a motivé votre choix de ce contrat à trois têtes entre l'Education nationale, le club de prévention et le secteur ? Puisque nous sommes, comme tous les départements, embolisés à l'aide sociale à l'enfance par des informations préoccupantes autour du décrochage scolaire, qui me semble que si on arrivait à mettre en place quelque chose de cet ordre chez nous, ce serait probablement l'aide sociale à l'enfance qui serait concerné. Donc je pense que votre choix a été déterminé par des facteurs très précis, ça m'intéresserait de les connaître et puis je voudrais en profiter pour féliciter aussi la collègue par rapport à son initiative autour de la méditation, je trouve ça très innovant et à développer.

Ludovic Maréchal

Alors pour répondre à votre question sur un plan, mais je crois que l'on a fait le même diagnostic que vous, effectivement on avait énormément d'informations préoccupantes qui arrivaient pour des situations d'enfants absents depuis un certain temps donc on s'est parlé, et c'est là où c'est importante effectivement qu'il y ait d'abord, et ça renvoie au rôle de pilote qu'est celui du département en matière de protection de l'enfance, à quoi ça sert ? Ou ça fait faire quoi comme dirait Madame Willemin, ça nous fait faire d'abord nous parler, les bonnes strates, effectivement il nous a fallu rencontrer Monsieur Chaleix pour comprendre pourquoi x nombre d'enfants à un moment donné arrivait sur le bureau de la CDIP, et ça nous a fait à un moment donné réfléchir, entendre aussi comment l'Education nationale pouvait appréhender cette question-là. Il existe des commissions qui ont lieu tous les mois sur les absentéistes, auxquelles nous avons été invités à participer donc Madame Valosic, responsable de la cellule départementale des informations préoccupantes aujourd'hui participe à cette instance. Et nous avons fait le choix que pour éviter qu'effectivement la CDIP ne deviennent une poste restant de ces enfants-là nous puissions agir en amont encore une fois remonter le fil du temps de ces enfants-là et être dans l'action, on a dit que la prévention c'est une dynamique donc ne subissons plus le risque ou la préoccupation des situations qui nous arrivent et essayons d'intervenir le plus en amont possible, en innovant humblement, on tente quelque chose avec l'AEP, on peut faire plein d'autres choses, et vous témoignez de plein d'expérimentations diverses. Après notre fonction de pilote c'est de garantir une cohérence, une équité de traitement sur le territoire. Et évidemment au bout de l'expérimentation on l'a décidé ensemble sur le secteur de Thionville et si ça reste pertinent comme c'est tendance à le montrer, nous l'étendrons sur l'ensemble de la Moselle.

Une médecin de PMI en Martinique

Je suis un peu étonnée, enfin je trouve ça super comme action mais pour moi on est au mois de juin là et j'ai des tas d'IP qui m'arrivent pour des enfants beaucoup plus petits qui sont extrêmement

absents et donc on est dans le temps de la prévenance, parce que le collège c'est bien ce que vous faites, c'est super mais en primaire et même en maternelle, j'ai des absentéismes terribles. Donc qu'est-ce que l'on pourrait imaginer, c'est une réflexion, il faudrait peut-être imaginer beaucoup plus tôt.

Mounir El Harradi

On a eu ces questionnements et ces débats là en groupe de travail où effectivement il y avait la question d'intervenir de manière plus précoce, comme il y avait aussi l'intervention que l'on menait auprès de jeunes de 16 à 21 ans et que l'on mène encore actuellement auprès de jeunes de 16 à 21 ans et puis même des fois de plus de 21 ans. L'idée c'était de se dire que sur cette expérimentation c'était sur la partie collège où on allait concentrer notre réflexion, nos accompagnements, nos forces et encore là on se rend compte qu'à l'usage, certaines situations de gamins, ce sont majoritairement des gamins qui sont en 4^{ème}, 3^{ème} et on se dit qu'il faudrait peut-être intervenir un peu plus en amont c'est-à-dire en 6^{ème} et en 5^{ème} dans le cadre du travail éducatif. Donc cette modalité de réflexion n'est pas figée c'est-à-dire qu'on s'autorise à procéder par tâtonnement, on s'autorise à réfléchir aux situations, on s'autorise à réfléchir à notre action et on apportera les ajustements nécessaires, ensuite il y a eu un choix qui a été arrêté et qui a été fait, qui était de travailler sur notre cœur de cible qui sont les 11-21 ans, mais ça n'exclut pas le fait qu'effectivement bien en amont, dès la primaire ou dès la maternelle des difficultés peuvent être repérées, des parents ont des difficultés à mettre en place des temps ritualisés de réveil le matin, de coucher le soir, des temps de repas, puis avance en plus tout le débat sur les devoirs ou pas les devoirs en école primaire, des temps d'alimentation, pas de temps d'alimentation à l'école primaire, il y a aussi d'autres débats à voir puisqu'il y a des inégalités qui se créent dès ce moment-là et tout le monde n'est pas outillé pour pouvoir affronter la scolarité et accompagner au mieux la scolarité de son gamin, donc il y a des réflexions mais en tous cas le choix c'est une prise de position qui a été fait là sur ce dispositif, c'est 11-16 ans.

Jules Gagne, chef de service de prévention spécialisée à Pointe-à-Pitre

La question que la dame de Martinique a posé effectivement c'est très prégnant parce que nous travaillons beaucoup avec le collège par rapport au décrochage scolaire. Nous avons tenté de mettre en place un accompagnement surtout pour les jeunes qui sont exclus soit temporairement soit définitivement du collège par rapport à leur comportement, mais dans l'expérience que vous avez présentée je me demandais où était l'école primaire parce que nous observons que dès le CM2 quand l'enfant avant d'entrer au collège, que beaucoup de problèmes se posent par rapport au comportement des enfants, par rapport à ce que vous avez dit Monsieur Mounir. Et il me semblait d'autant plus que nous dans le service de prévention nous avons habilitation pour les 8-21 ans donc très tôt au niveau du primaire nous pouvons déjà déceler un certain nombre de problèmes qui se retrouvent au niveau du collège. Sauf qu'au niveau de l'Education nationale, l'entrée n'est pas facile et quand on disait que l'Education nationale est un mammoth effectivement c'en est un parce qu'au niveau du collège nous avons des relations avec soi des enseignants soit le CPE mais généralement l'administration du collège c'est-à-dire le principal voit d'un mauvais œil l'intervention des éducateurs parce que cela donne une mauvaise image du collège parce que quand des gamins qui posent problèmes au sein du collège, on leur dit qu'avec ces jeunes-là on peut faire un travail ensemble, ils nous disent « non, non on peut tout régler à l'intérieur » alors qu'assez souvent on retrouve ces jeunes et nous sommes obligés de revenir au collège pour pouvoir traiter le problème. Donc de plus en plus ces jeunes-là posent problèmes et maintenant nous sommes en train, avec les collèges de mettre en place une convention c'est-à-dire avec chaque collège une convention où chacun délimite le mode d'intervention et certains sont réticents et d'autres actuellement trouvent leur compte parce qu'ils disent que ça leur permet de pouvoir traiter un certain nombre de problèmes qu'ils n'arrivaient pas à traiter avec des jeunes.

Ludovic Maréchal

Vous avez apporté une partie des solutions dans votre question, nous avons aussi ces constats-là qu'effectivement dans certains collèges on ne voulait pas trop de l'intervention de la prévention spécialisée pour les mêmes motifs, c'est pour ça que l'on a été voir le boss, ça sert à ça d'aller voir le boss à un moment donné c'est que lui est garant aussi de l'équité de traitement par rapport à son institution, après sur la question du primaire, oui nous aussi on fait les mêmes constats. Donc de ces constats-là qui sont partagés, comment demain dans notre futur territorialité de l'action sociale puisque l'on est en train de réorganiser pour que l'organisation se mette au service du projet, comment demain avec les communes parce que je crois que c'est un acteur important autour de l'école primaire et maternelle, comment on va répondre à cet enjeu sur le décrochage très très précoce de l'enfant.

Une dame

J'ai une question, enfin plus un constat, je suis éducatrice spécialisée dans un club de prévention sur Guénange. Je voulais simplement revenir sur la notion du temps au niveau des AEP où la question avait été évoquée lors de nos rencontres sur le fait que trois mois ça paraît court même si ça peut être renouvelé et je crois que jusqu'à présent la plupart des mesures ont été renouvelées. Mais ce que je voulais faire remarquer par rapport à cette mesure AEP c'est qu'elle a au moins le mérite effectivement de permettre d'entrer en relation avec des jeunes ou des familles que l'on ne connaissait pas forcément autour des clubs de prévention, et qu'ensuite à la fin de l'AEP, même s'il n'y a plus d'AEP la relation a eu le temps au moins de s'établir et avec les parents et avec le jeune, et il peut y avoir une continuité du suivi au niveau du club de prévention dans d'autres dispositifs, que ce soit dans des actions collectives, dans les suivis individuels. La relation avec le collège est maintenu même au-delà de l'AEP et ça je trouve aussi que c'est une très bonne chose donc après on peut effectivement penser que trois mois ça peut être court et que l'on a du mal à faire changer les choses. Tout à l'heure, Monsieur Lovato évoquait la situation que l'on a actuellement sur Guénange où la maman et l'enfant ont accepté les actes de réflexologie, elles en sont très satisfaites c'est vrai, c'est quelque chose, il y a un protocole au niveau de la réflexologie, je crois que c'est, Marc tu me reprends si je me trompe, je crois que c'est quatre séances maximum, voilà et normalement ça doit produire son effet mais là aussi ça a au moins eu le mérite de faire prendre conscience et au jeune et à la maman qu'effectivement il y a un problème, ça permet de déculpabiliser aussi les parents, en remobilisant leurs compétences autour de la scolarité de leur enfant et autour de l'éducation d'une manière générale de leur enfant, parce que pour ne citer que cet exemple-là, cette maman au début me disait « je n'ose pas trop aller au collège parce qu'à chaque fois je me fais engueuler parce que ma fille ne va pas à l'école », donc là ça permettait aussi au moins de la déculpabiliser, de lui apporter de l'aide. On parlait tout à l'heure de soutien à la parentalité, et je crois que là on est en plein dedans, c'est vraiment de montrer aux parents que tout le monde à un moment dans sa vie a besoin d'aide et qu'eux sont dans cette situation-là mais qu'ils ont des compétences et qu'ils peuvent les remobiliser. Et au-delà de l'AEP, c'était surtout cette notion de temps que je voulais évoquer, c'est qu'au-delà de l'AEP, il y a une relation qui s'est établit et avec l'environnement de la famille et avec le jeune en particulier, et je trouve que ça c'est très important parce que c'est une relation qui va durer au-delà de la mesure qui a été mise en place. Mais en tous cas elle a servi de porte d'entrée et ça c'est déjà le point positif.

Laurence Anstett

L'AEP provoque du changement dans les pratiques, dans la famille et dans la vie, la scolarité du gamin. Et c'est vrai que sur la plupart des mesures que l'on a on est parti sur du renouvellement parce que les constats de départ comme je le disais ce sont des objectifs que l'on travaille avec la famille. Au départ la famille a envie que le gamin retourne à l'école, que l'école ne l'embête plus, ne lui téléphone pas tous les jours pour lui dire que le gamin n'est pas à l'école, donc c'est d'abord cette entrée-là mais c'est vrai que le constat que l'on fait au cours de l'intervention et au bout des trois mois quand on fait le point c'est finalement ils ont fait aussi un pas de côté par rapport à ça en se disant ce n'est pas que l'école, ce n'est pas que mon gamin qui pose problème, effectivement j'ai

compris qu'il y a peut-être des choses que moi aussi je peux changer, et c'est vrai que c'est qu'est-ce que moi en tant que parents je peux faire un peu changer pour que du coup ça aille et c'est vrai qu'ils acceptent du coup des interventions sous forme d'AEP ou d'autres interventions, ça permet de raccrocher avec des activités que les enfants peuvent faire et pour faire le lien avec la collègue du service jeunesse et sports, c'est de pouvoir rentrer des gamins dans des activités, dans des actions où ils puissent trouver de l'épanouissement et on puisse ne pas les voir que comme élève mais dans leur globalité dans la prise en compte de leurs besoins, et c'est le sens aussi que l'on a souhaité travailler dans le projet pour l'enfant en Moselle, de le prendre dans sa globalité et avec les compétences et les moyens des familles.

Ludovic Maréchal

Encore cinq minutes de question.

Une dame

Je voudrais poser une question très précise sur votre AEP, je suis conseillère technique en travail social en Gironde et nous avons également un AEP, un accueil éducatif de prévention mais qui n'a pas la même forme que le vôtre et je trouve particulièrement intéressant votre expérience parce qu'elle associe l'Education nationale et la prévention spécialisée. Et je voulais vous poser des questions précises, vous avez parlé de mesures, d'offres de services, de validation, est-ce qu'il y a une contractualisation particulière avec les familles ? Sous quelle forme ? Et je voulais vous poser aussi la question de quelle articulation avec les programmes de réussite éducative parce que ça peut être complexe avec tous les dispositifs qui existent sur les territoires et comment simplifier le partenariat autour de l'élève et de la famille ?

Mounir El Harradi

Sur la question de la contractualisation il y a un contrat qui est signé entre les trois parties prenantes, le jeune et la famille, donc l'idée c'est bien de s'engager sur des objectifs ensemble. Notre travail c'est aussi de produire du consentement sur ce qui va être partagé, sur ce que l'on va mettre en place. Ensuite sur l'articulation avec les autres acteurs, sur Thionville, on n'a pas de PRE (Programme de réussite éducative), donc on n'a pas d'articulation avec le PRE ni sur Yutz, par contre nous articulons avec les CLAS, donc le dispositif CLAS, Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité, donc là aussi qui est porté par le département et les centres sociaux. On a aussi des dispositifs REAPP, de soutien à la parentalité. Donc on a d'autres dispositifs sur lesquels on peut essayer de s'appuyer mais on ne s'appuie pas encore, à notre niveau sur les programmes de réussite éducative parce que l'on n'a pas ce dispositif qui est développé sur notre territoire. Il est développé sur Metz mais quand l'AEP arrivera à Metz, bien évidemment on pense que ça sera un dispositif sur lequel on s'appuiera.

Laurence Anstett

Je ne dirais pas une forme de contrat, je pense, d'engagement réciproque, c'est-à-dire, je préfère ce terme-là et on l'écrit avec la famille donc on fait un peu comme vous mais tout modestement c'est-à-dire que l'on parle avec la famille ensemble, c'est quoi les besoins sur lesquels il faudrait que l'on agisse avec vous, sur quoi on peut aider et qu'est-ce que vous vous voulez bien faire ? Et on s'écrit une feuille de route que l'on signe tous, la prévention spécialisée, le service social, le service social en faveur des élèves, les parents, les deux, et l'enfant, c'est-à-dire que l'on se donne cette feuille de route et on se dit qu'est-ce que l'on va faire pendant trois mois, qu'est-ce que l'on va essayer d'atteindre dans trois mois, et c'est vrai de refaire comme ça petit bout par petit bout on arrive à faire du chemin et on arrive à grandir tous ensemble.

Ludovic Maréchal

C'est vrai que ça me fait rebondir parce que là on évoque une multiplicité des dispositifs et c'est un constat que l'on s'est fait quand on a travaillé ensemble et effectivement la méconnaissance que

beaucoup ont de l'existence de ces dispositifs, ça a été dit hier par Gabriel ou je ne sais plus au moment de la pièce de théâtre pour ceux qui étaient là. Le droit commun je veux bien mais je ne sais pas ce que c'est et en même temps on est un pays qui fourmille de dispositifs et de richesses donc comment justement on réussit à créer des connexions pour que ceux qui puissent en bénéficier aient accès à ces dispositifs qui existent et que l'on rende cohérent aussi et ça c'est essentiel la cohérence des interventions pour sortir de la juxtaposition des mesures, je rappelle juste que ce sont les principes précurseurs de la loi du 5 mars 2007.

Catherine de la Hougue

En fait il faut aller vers les gens et leur dire ce qui existe parce qu'ils n'osent pas aller vers les services, ils les connaissent mal, ils n'osent pas passer la porte, aller voir l'assistante sociale c'est difficile. Je vais vous faire rire en disant ça mais dans le village où j'habite, l'assistante sociale de secteur elle vient le 5^{ème} mercredi du mois, ça fait trois fois par an, ce n'est pas simple mais elle, elle fait ce qu'elle peut, ce n'est pas une critique, mais simplement si on dit « bah on peut peut-être prendre rendez-vous, on peut aller ailleurs, etc. » et donc vraiment c'était l'idée d'aller vers, offrir un lieu qui ne soit pas stigmatisant, qui soit neutre où on ne demande pas le nom, on rentre, on va sur les places de marché, on se positionne et les gens viennent et parlent et on leur dit « bah allez voir le service, c'est tel jour, tel endroit », on donne un petit papier, on distribue, et quand les gens ont commencé à parler de ce qui fait difficultés pour eux ou de ce qui fait question, de ce qui fait interrogation, de la difficulté de leur enfant à aller à l'école, ça fait trois fois qu'il ne se lève pas le matin, je vais encore avoir le coup de fil du collègue, etc. quand on commence à parler, une fois que l'on a mis des mots sur les maux, on va plus vite vers les services.

Claudine Le Goff, adjointe au maire à la petite enfance et soutien à la parentalité, à Lorient

Je voulais faire part de notre expérience au médecin de Martinique justement qui parlait de la prévention au niveau de la petite enfance. Nous avons mis en place à Lorient un lieu passerelle, mais vraiment en étroite collaboration avec un médecin de PMI et donc ce lieu est animé par une infirmière puéricultrice du conseil départemental et par une ATSEM que la ville a mis à disposition donc ils reçoivent les enfants au sein d'une école à mi-temps. Le constat aujourd'hui de l'infirmière puéricultrice c'est qu'elle peut faire du soutien à la parentalité, elle peut être en conseil alors que quand elle va dans la famille ou qu'elle les reçoit à la PMI, les familles sont fermées et ce n'est pas possible. Donc aujourd'hui ce petit lieu qui reçoit 12 enfants par trimestre est un peu victime de son succès, le seul point noir c'est que l'Education nationale a toujours refusé de signer la convention et donc la directrice de l'école ne peut pas rentrer dans la classe, ce qui est dommage et en fait la friction c'est qu'il y a un CPEA qui dépend d'un hôpital de psychiatrie qui lui voulait faire de la prévention le plus en amont possible avec la famille et donc l'Education nationale ne veut pas signer une convention parce que la présence du CPEA. Donc au bout de dix ans on en est toujours là et c'est bien dommage.

Un autre constat que je fais c'est que la ville a mis en place aussi plusieurs accueils enfants-parents et on avait voulu toujours travailler en transversalité avec la CAF et la PMI mais on s'aperçoit aujourd'hui que restrictions budgétaires oblige le conseil départemental et la CAF retirent ses personnels donc là on a mis en place une convention avec une association de sages-femmes mais je pense que dans les années à venir ça va être difficile de continuer de faire vivre ses lieux, d'ailleurs on est passé de 4 à 2 sur la ville, et c'est aussi la difficulté de travailler tous ensemble.

Ludovic Maréchal

Merci Madame. Madame la Vice-présidente du conseil départemental en charge des solidarités souhaite témoigner.

Marie-Louise Kuntz

Bonjour à tous, merci. Effectivement je vais juste reprendre ce que vous avez dit au début Monsieur Maréchal, qu'il faut tout un village pour éduquer un enfant, bah c'est tous ensemble que l'on peut le

construire, et il faut que chacun puisse faire le pas de côté, que ce soit le professionnel mais que ce soit aussi les parents, il y a que comme ça que l'on peut construire et je répéterais évaluer pour évoluer, et c'est comme ça que l'on a pu faire dans ce département, ça a été effectivement peut-être un choix politique mais je crois que ce choix tout le monde l'a, parce qu'avec ce qui a pu se passer l'année dernière, je pense que l'on a loupé à un moment donné quelque chose donc je pense qu'il y a des choses à penser, à réfléchir et c'est tous ensemble que l'on peut le faire. Nous c'est le choix du département, on l'a fait, on l'avait débuté avant parce que notre Président, Patrick Weiten avait décidé de mettre l'enfant, vraiment la grande cause politique du département, le mettre vraiment devant tout, on prend l'enfant, on prend la famille et c'est comme ça que l'on travaille aussi même sur le RSA, sur tout, c'est tous ensemble et tous ensemble dans sa globalité et pas chacun dans son coin parce que chacun dans son coin on n'avancera pas. Et effectivement on parle aussi de restrictions budgétaires, c'est un moyen de faire avancer les choses, aussi il y a des restrictions mais ces restrictions-là on peut peut-être y palier pas complètement, je comprends bien que c'est difficile pour tout le monde, c'est difficile pour notre département aussi, je ne dis pas, on a aussi les mineurs non accompagnés, on en a un grand nombre mais on essaie de faire ce qu'il faut, de travailler avec l'Education nationale, avec l'Etat, avec la CAF, avec tous ceux qui peuvent, tous ensemble avec les clubs de prévention, ça c'est un travail qui a été fait depuis un an. On n'était pas pilote et tout le monde reprochait, les communes reprochaient que les clubs de prévention ne faisaient pas ce qu'il fallait mais les clubs de prévention faisaient ce qu'ils faisaient puisqu'en fin de compte il n'y avait pas de pilote, c'est aussi une chose qu'il faut revoir tous ensemble afin de pouvoir faire avancer, donc prenons cet adage « tout un village pour éduquer un enfant » et je pense que tous ensemble on y arrivera. Merci.

Ludovic Maréchal

Alors peut-être une dernière intervention ou question sur l'AEP puis on passera à la dernière expérience. Oui Madame ?

Frédérique Vu Xuan, médecin de PMI dans le Haut-Rhin

Je voulais donner un exemple d'un système aussi de prévention qui peut aider aussi au décrochage scolaire pour les collègues en maternelle. On a mis en place depuis maintenant une dizaine d'années des contrats d'accueil parents-enfants. Ce sont des contrats qui sont passés avec le service de PMI, avec les établissements d'accueil de jeunes enfants et les parents, et donc les crèches accueillent des enfants dont les parents ont besoin, ils ont besoin d'être socialisés, préparation à l'école ou alors il y a des troubles de l'attachement également avec des relations fusionnelles ou des enfants qui ont vraiment besoin d'être stimulés, et ainsi ils peuvent être accueillis selon le rythme qui est le plus favorable à l'enfant et donc on a à peu près 350 enfants qui bénéficient de ces accueils dans le département. Il y a une prise en charge par le département à hauteur de 80 % des frais d'accueil de ces enfants. Et donc du coup les parents sont amenés à les amener dans ces lieux, à se lever le matin, à les préparer, et ce que l'on peut en voir c'est qu'après les enfants il y a beaucoup moins de manque à l'école maternelle par la suite.

Ludovic Maréchal

Merci Madame. Donc on a vu dans les deux premières expériences présentées des interventions préventives ou de prévenance à un moment particulier de la vie de l'enfant et de son développement, un choix d'intervention, on a parlé de choix d'intervention à ces temps privilégiés de la vie de l'enfant mais la prévention on l'a évoqué aussi au cours de nos débats c'est aussi intervenir dans des dimensions pluri-partenariales avec une réalité territoriale qui est très diverse sur notre territoire, qui est vaste et qui est même Outre-mer. Et sur ce territoire vaste et Outre-mer aujourd'hui Benoit Coquelet, qui nous vient d'un territoire lointain mais on en a d'autres qui ont témoigné, la Nouvelle Calédonie avec un interlocuteur institutionnel que l'on a évoqué, la Ville, va nous faire part de son expérience en termes de prévention.

Expérience 3 - Ville et protection de l'enfance : la ville est l'acteur à ne pas oublier en protection de l'enfance (dans sa dimension préventive) car elle dispose de nombreux outils de prévenance, à condition de bien articuler ses actions avec les autres acteurs accompagnant les jeunes et leurs familles. Exemple du bout du monde dans un territoire aux problématiques riches mais complexes : la Nouvelle-Calédonie.

Benoît Coquelet, directeur du service de Développement social urbain de la ville de Païta

D'où je parle, on va commencer par là, et puis plutôt que de vous raconter le dispositif, je vais essayer de vous raconter comment les choses se sont développées, se sont négociées à partir du diagnostic et toutes les embûches auxquelles on a été confronté, et l'idée de mon propos ça va être de dire finalement pour essayer d'être complémentaire avec ce qui vient d'être dit aujourd'hui, qu'est-ce que c'est que la prévention ? C'est quoi le champ de la prévention ? Et quelle est la différence entre les différentes formes de prévention dont on peut parler ? Qui est le pilote ? Pour en venir finalement à cette question que chaque territoire est unique et que finalement cette multiplicité des possibles rend les choses possibles sur chaque territoire, et je regarde l' élu qui vient de parler, c'est sûr que sur un territoire s'il y a un élu parmi d'autres qui a la pêche et qui veut que ça avance, bah c'est autour de la collectivité qu'il dirige que les choses vont se passer parce qu'au final en écoutant votre président hier, je me dis que finalement sans volonté politique derrière il n'y a pas grand-chose qui peut se passer, sans confiance il n'y a pas grand-chose qui peut arriver.

Alors d'où je parle, à la fois à titre personnel et à la fois les fonctions que j'occupe. A titre personnel, parce qu'hier en écoutant les deux jeunes gens que nous avions à la droite qui avait eu un parcours en protection de l'enfance, je me suis d'un seul coup dit « tiens c'est marrant on n'a pas la même expérience de la protection de l'enfance ». Et en deuxième temps je me suis dit ça fait six mois que l'on prépare cette venue de Nouvelle Calédonie en ce qui me concerne sur Metz et à aucun moment ça m'est venu à l'idée que j'avais eu moi-même eu un parcours en protection de l'enfance, c'était en entendant les autres en parler que je me suis dit que l'on n'a pas du tout le même vécu, on n'a pas du tout les mêmes représentations, et en même temps ça m'a renvoyé à ce que je suis, c'était assez drôle, et donc effectivement à titre personnel, placé à l'âge de 11 ou 12 ans, en fin de 5^{ème} donc j'ai fait foyer de l'enfance, j'ai fait centre éducatif, à l'époque j'ai habité en Métropole, ça fait vingt ans que je suis installé en Nouvelle-Calédonie, j'étais à Nîmes, j'ai fait les quatre grosses cités, plus les villages d'à côté, je n'ai jamais fait deux ans dans le même établissement scolaire, j'ai bougé dans les Cévennes, une cité à Alès, je me suis retrouvé en foyer filles-mères avec ma mère à Toulouse, ma grand-mère m'a élevé la moitié du temps, c'est un parcours sympa, j'ai eu une vie merveilleuse, et j'ai rencontré des gens adorables à l'Education nationale dans les foyers, j'ai rencontré des gens qui n'avaient rien compris, qui étaient aussi des éducateurs, j'ai lutté et j'ai trouvé des ressources et je crois qu'en réalité je m'en rends compte d'une chose, c'est que je vois plein de gens qui ont leur père, leur mère, leurs grands-parents et qui sont malheureux comme les pierres, qui ne s'en sortent pas, qui ont plein de problèmes et je ne vois pas la différence entre la vie d'un gosse et la vie d'un gosse qui, parce que tout le monde est résilient. Je vois des gamins aujourd'hui qui ont leurs deux parents, mais c'est une punition pour eux, ils doivent être résilients. Donc je veux dire, bien évidemment qu'après je parle, peut-être que l'on n'est pas dans le domaine du danger avec mise en protection immédiate même si, mais il n'y a pas que du pathos en protection de l'enfance, en tous cas moi c'est que je voulais dire là, et j'y ai pensé hier et je voulais vous le livrer aujourd'hui parce que j'ai le micro.

Alors à titre professionnel, je suis coordonnateur CLSPD, Coordonnateur local de Santé et Prévention de la Délinquance, je suis aussi chef de projet politique de la ville, on n'a pas de CCAS donc on a

rattaché les missions du CCAS à mon service, on n'a pas de police municipale donc on a rattaché la tranquillité publique à mon service, mais avec toutes les économies d'échelle que l'on fait on est en capacité de lâcher un million deux cent mille, un million trois cent mille euros pour embaucher 70 mamans pour faire de la prévenance sur de l'espace public pour éviter que ce soit des flics qui fassent la sortie des écoles et que ce soit plutôt des mamans. Alors je vais vous la faire courte parce que l'on n'a pas trop le temps mais voilà, à un moment donné c'est sûr que le pognon doit peut-être aller au bon endroit et est-ce que c'est vraiment utile de multiplier trois chefs, quatre chefs, cinq chefs de service dans une ville de 23 000 habitants est-ce que c'est vraiment utile d'avoir huit secrétaires, on arrive à faire le boulot avec deux, est-ce que c'est vraiment utile d'avoir tous des adjoints, etc., peut-être pas, parce que le pognon on peut le mettre ailleurs. Et effectivement c'est une réalité organisationnelle que je vais développer.

Et donc une ville, une commune qui est confrontée, en Nouvelle-Calédonie nous n'avons pas de départements, mais la Nouvelle Calédonie est divisée en trois provinces, et même si la loi du 5 mars 2007 sur la protection de l'enfance ne s'applique pas en dehors des textes sur les pupilles de la nation et deux-trois bricoles, c'est quand même la Nouvelle Calédonie par délégation aux provinces, l'aide sociale à l'enfance et tout ce qui est protection de l'enfance est mis en œuvre par les provinces donc on a une architecture qui ressemble, communes-provinces en Nouvelle Calédonie, un peu dans les mêmes termes.

Alors vous le savez il y a eu deux lois qui ont été prises le même jour et c'était trois mois après que je prenne mes fonctions, je ne me rendais pas compte de plein de choses, c'était les deux lois du 5 mars 2007, j'ai trouvé super ces deux lois, et j'ai trouvé ça super qu'elles aient été prises le même jour, j'y trouvais un message, je n'y voyais pas une lutte intestine, un non choix politique mais j'y voyais quelque chose de génial c'est-à-dire que le même jour on prend une loi sur la prévention de la délinquance, on prend une loi sur la protection de l'enfance, on encadre le secret professionnel, on met de la déontologie dans les deux bords, on parle de coordination, on parle de continuité éducative, on est des deux côtés, et moi j'ai embrassé deux lois dont une qui ne s'applique pas chez nous, ce n'est pas grave, de la même manière parce que dedans même s'il n'y a pas des textes à appliquer il y a des solutions à trouver, à rechercher et je trouvais ça tout à fait logique de travailler sur le volet protection de l'enfance et le volet prévention de la délinquance parce que et c'est là où je vais essayer de répondre à la première question, quoi ? C'est quoi la prévention ? Qui est légitime pour en faire ? Parce que l'on est dans le domaine de la protection de l'enfance, d'accord, on sait ce que c'est, détection, danger, mise en protection immédiate, décision de justice, je ne vais pas vous le faire vous êtes dedans. De l'autre côté la sécurité, la délinquance tout court, c'est-à-dire un auteur d'une infraction va être appréhendé par les services de la police qui vont ensuite renvoyer au parquet qui va choisir les poursuites donc on est bien dans ce que l'on est sensé faire, la protection de l'enfance protège les enfants, la police, justice appréhendent des gens qui ont contrevenu à la loi pénale et ça suit son cours, et des fois effectivement des parents maltraitants sont aussi poursuivis au pénal, mais dès que l'on est dans le champ de la prévention, est-ce que l'on n'est pas sur les mêmes publics ? Alors certes et on en a eu la preuve hier, tous les enfants qui ont un parcours de protection de l'enfance ne deviennent pas des délinquants, ça c'est certain. Certes tous les gosses qui sont en DESCO ne deviennent pas des délinquants, heureusement que l'on n'a pas que des technocrates et des prix Nobels pour faire tourner le pays, parce que l'on serait bien embêté donc tout le monde a le droit d'être heureux sans être un génie, tout le monde n'avance pas comme ça mais quand vous regardez le parcours de quelqu'un qui est sous main de justice, neuf fois sur dix le gamin a décroché à l'école, et neuf fois sur dix il est passé de la protection de l'enfance à l'ordonnance de 45 sans que personne n'y trouve à redire, et quand tu creuses dans son dossier tu t'aperçois qu'il est connu, que l'on a tous travaillé autour et que c'est un grand n'importe quoi parce que le gamin a eu « x » mesures, il a été détecté, il y a eu « x » signalements et j'en passe et des meilleures, et ça c'est un diagnostic que l'on a fait, que vous faites vous, que l'on a tous fait, et donc à un moment donné on se dit tous que l'on soit dans le domaine de la protection de l'enfance, que l'on soit dans le domaine de la prévention de la délinquance, dès que l'on est sur le champ de la prévention on se dit tous que ça ne peut pas durer. Enfin je ne sais pas si vous pensez la même

chose, mais à un moment donné ce n'est pas normal parce que quelque part pour le coup on est quand même responsable de ces enfants donc moi je n'ai jamais trop compris, parce que j'ai fini par comprendre pourquoi ces deux lois n'avaient pas été fusionnées et c'est vrai que je suis arrivé ici en me disant que la prévention de la délinquance devrait être le carrefour des autres politiques publiques parce que dans mon contexte à moi c'est ce que l'on a fait. Ecoutez ce qu'il se passe dans le département de la Moselle, je me dis que c'est tout à fait légitime ce que dit le département de la Moselle, la protection de l'enfance en prévention pourrait être le carrefour des politiques publiques ou ce qui a été mis en place avec PANJO, avec ce que vous avez mis en place sur les AEP, on fait la même chose mais dans un contrat local de sécurité sur le volet prévention projet éducatif local. Et donc c'est pour ça que je vous disais Madame que finalement, même si je commence mon intervention par la fin, qui est légitime ? Bah c'est celui qui se bouge sur le territoire sur lequel il est, par contre la responsabilité qui peut être celle des régions et des départements, c'est quand vous avez une ville qui fait le choix de mettre les moyens dans la prévention, ce n'est pas d'aller lui faire de la concurrence. Je pense que la solution est peut-être dans le principe de subsidiarité, c'est que si une ville se bouge il faut l'aider à se bouger et aller sur des territoires où c'est plus difficile, et de la même manière, un maire ne doit pas construire des dispositifs juste pour faire de la concurrence au président du département parce qu'ils ne sont pas de la même obédience politique, ça c'est évident. J'ai commencé par la fin mais je vais quand même vous dire ce que l'on a fait parce que je suis venu pour ça. Alors quel était le constat ? Le constat est celui que je viens de vous faire c'est-à-dire des informations signalantes, c'est le nom que l'on donne aux informations préoccupantes chez nous, engorgées, avec des délais de réponses entre six et dix-huit mois, des non-réponses, des signalements qui se perdent, quelque chose d'engorgée, et effectivement énormément pour absentéisme scolaire, avec une première expérimentation qui a été faite dans un collège de Nouméa, de mettre un éducateur spécialisé dans le collège pour travailler sur la prévention de la déscolarisation. On en était aux prémices. En ce qui concerne la commune de Païta, nous on était les meilleurs, la province, donc les services médico-sociaux n'ont rien compris, les assistantes sociales sont bouchées, le médecin-chef fait de son côté, vous l'Education nationale, vous êtes habillés pour l'hiver cette année, donc l'Education nationale ce n'est pas possible, on ne peut rien en tirer, et puis nous on va vous expliquer, c'est sûr que pour développer le partenariat, commencez par dire aux autres qu'ils sont des abrutis et que nous on a la solution je pense que ce n'était pas le meilleur moyen d'enclencher les choses, donc déjà on a essayé d'apprendre à savoir ce que nos partenaires faisaient, on avait plein de problèmes parce que Païta c'est une ville de 23 000 habitants, en banlieue nord de Nouméa mais si vous atterrissez à l'aéroport de Nouméa La Tontouta en fait vous êtes à Païta, à 40 km de Nouméa on a l'aéroport, la ville fait 740 km² avec une partie montagneuse et une partie de bord de mer, 300 km² de plaine habitable avec un col au milieu de la commune, le nord est plutôt agricole plus le village autour de l'aéroport et le sud se développe, on a un taux de croissance de 6% par an. En 95 la commune faisait 5 000 habitants, elle en fait 23 000 aujourd'hui, on pense qu'elle en fera 40 000 d'ici 15 à 20 ans. Et l'enjeu pour nous n'est pas de rétablir la cohésion sociale mais de ne pas la perdre. Ensuite l'histoire de la Nouvelle Calédonie fait que vous avez un peuple autochtone, les Mélanésien, les Kanaks, on a quatre tribus où le droit civil ne s'applique pas, donc en Nouvelle Calédonie la protection de l'enfance part dans des directions échevinés où vous avez des coutumes Kanak qui aident le magistrat à prendre ses décisions parce que le droit civil ne s'applique pas au kanak, le droit pénal oui, le droit de l'urbanisme pas trop donc ils sont là. Il y a quatre tribus chez nous et ces quatre tribus c'est une histoire, c'est un lieu de vie la tribu, n'avez pas de représentations, c'est un périmètre administratif, il ne faut pas voir une représentation post colonial de gens qui sont autour d'une case, les gens ont des voitures, ils vivent, ce sont des gens normaux mais ils vivent dans un territoire où ils ont des droits qui ne sont pas le droit commun, et donc fatalement ça impacte. Après ils souffrent aussi de la situation coloniale, on a eu un régime proche, il y a des calédoniens dans la salle ?, un régime proche de ce que l'on a connu avec l'Afrique du sud en Nouvelle Calédonie jusqu'à la Seconde Guerre Mondiale donc fatalement on ne peut pas dire que c'est une population qui ait eu accès à l'éducation et qui en plus part d'un fond culturel complètement différent, un peu comme les gens du voyage avec qui j'ai passé deux jours la semaine

dernière, ce sont des gens qui des fois sont presque traités comme des immigrés dans leur propre terre, c'est un peu curieux et c'est ce que vivent les gens du voyage et je trouve qu'il y avait un parallèle intéressant à faire, des gens qui sont français et qui doivent lutter pour s'insérer dans leur propre pays, c'est un peu le cas des Mélanésiens, vous avez une forte population polynésienne immigrée en Nouvelle Calédonie, c'est 30 % de la population et une population européenne, environ 40 % avec des gens établis depuis 4-5 générations et des gens comme moi établis depuis vingt ans ou qui viennent d'arriver, des profs, des médecins, des infirmières, qui sont là depuis très peu de temps. Donc ça fait la population de Païta et donc effectivement entre les kanak et les wallisiens ça chauffe, et deux baffes qui partent sur un parking de collège ça se finit en émeute interethnique une semaine après. Et moi quand j'ai pris mon poste le 1^{er} janvier 2007 on avait eu un meurtre six mois avant d'un jeune wallisien qui avait planté un kanak, il avait été chercher un sabre chez lui.

Le contexte pour Païta, une ville qui faisait 15 000 habitants quand j'ai embauché, on a 5 500 scolaires dont 3 500 scolaires du secondaire, trois lycées dont deux lycées professionnels, trois collèges à 15 minutes du village, 800 internes et 300 demi-pensionnaires. Nous Païta on vit au rythme de l'école et on a une problématique en Nouvelle Calédonie de lien à l'école qui n'est pas évident même si je sais qu'il y a des territoires en Métropole ou des territoires ultramarins où c'est un peu la même chose, on a donc un lien avec l'école qui n'est pas évident, des gamins qui sèchent les cours pour picoler sur la voie publique, pour faire les couillons et donc on a énormément d'incivilités, de dégradations du mobilier urbain, ils nous ont requalifié le mobilier urbain. Les architectes ont fait du boulot et eux sont venus derrière pour leur dire où les architectes s'étaient plantés, ils nous avaient mis des belles tours en aluminium de 10 centimètres de large pour faire des petites lumières à 1 mètre vingt, ils ont tout arraché pour se taper sur la gueule, on ne les a pas remplacé, on a compris que l'on n'avait pas tout pensé comme il fallait. Avec des problématiques de violence extrêmes mais ce que l'on dit souvent chez nous « il y a le feu sous la marmite » et si on ne s'occupe pas de la petite bagarre entre deux filles de 6^{ème} sur le parking du collège, je vous garantis que dix jours après j'ai des bus qui crament à l'entrée de l'une des quatre tribus. Et donc tout le boulot a été un moment donné d'essayer de s'occuper de problèmes mineurs pour ne pas avoir sans arrêt les gendarmes mobiles qui viennent à 40 en casque s'occuper de problèmes.

Mais quelle était la situation en 2006, sur tous les parkings du secondaire, c'était la gendarmerie nationale qui faisait la sortie des collèges les mercredis après midi et les vendredis, il fallait bien, les gamins étaient livrés à eux-mêmes. Quand vous sortiez sur un parking il y avait un parking où l'école primaire, le collège et le lycée sortaient ensemble, ça faisait 1 300 élèves qui sortaient ensemble au même moment, pas un adulte pour surveiller, alors on est super fort, dans le collège, le gars disait dès qu'il a passé la barrière ce n'est pas mon problème, dans le bus, le chauffeur est là pour conduire pas là pour aller faire la police sur le parking. Le parking il appartient aux frères maristes, il n'appartient pas à la commune donc je n'ai pas le droit d'intervenir sur l'espace public parce qu'à Païta comme c'était en dehors de Nouméa, les frères maristes ont scolarisé les kanaks avant tout le monde et donc on a un gros patrimoine avec la direction diocésaine de l'enseignement catholique qui est un partenaire. En plus pour ne rien arranger chez nous l'Education nationale ça n'existe pas, on a des représentants de l'Education nationale qui s'occupent des diplômes mais sinon en enseignement primaire c'est la province, l'enseignement secondaire c'est la Nouvelle Calédonie mais la pédagogie c'est la Nouvelle Calédonie sur les provinces et les primaires et l'enseignement privé par contre c'était l'Etat, enfin bref c'est comme ça. Donc on a plein de partenaires qui se renvoient la balle en permanence. Mais qu'est-ce qu'il se passe au final ? Et est-ce que l'on est dans la protection de l'enfance ou pas ? Moi c'est une question que je pose. Primaire, pareil, les écoles appartiennent à la commune, la cantine c'est de notre responsabilité, les gamins passent leur temps à s'insulter. Vous avez déjà vu une cantine d'élèves qui mangent dans le primaire ? c'est n'importe quoi, vous avez des gosses qui sont livrés à eux-mêmes avec une pauvre cantinière qui est là, elles sont deux, elles doivent en même temps servir les plats et essayer de faire la police parce qu'il n'y a personne d'autres, elles hurlent sur les minots parce qu'elles sont complètement débordées, la femme de ménage est obligée de venir faire la police, les instits eux sont en pause, c'est n'importe quoi, et là est-ce que vous pensez qu'un gamin à 13h30 il est prêt pour les apprentissages ? Moi je ne crois pas.

Donc voilà la situation c'est-à-dire des gamins laissés dans la rue parce que pas de garderie périscolaire, des garderies sauvages qui se montent, la cantine n'importe quoi, des gamins qui passent leur temps à s'insulter.

Ludovic Maréchal

Benoit, 5 minutes, n'oubliez pas de nous dire

Benoit Coquelet

Ça va le faire, des gamins qui passent leur temps à s'insulter, des gamins qui passent en collège qui passent leur temps à se battre et les adultes dans tout ça ils sont où ? Et nous la seule réponse que l'on avait c'était de positionner des gendarmes mobiles sur les parkings des collèges et des lycées, d'attendre que ça dégénère pour ensuite envoyer la police. J'ai été frappé de voir à quel point on peut considérer la jeunesse comme auto-responsable d'elle-même et auto-responsable de tout ce qui lui arrive et ensuite dire « ces jeunes ils déconnent, donc on va leur envoyer les flics », et il n'y a pas un seul adulte qui est là. Et une situation où personne n'est responsable de rien, ou personne ne veut prendre le pari d'être responsable, qui est responsable entre le moment où le gamin sort du collège et le moment où il monte dans le bus, bah ça c'est toute une affaire. Alors on s'est vu avec le maire on a fait une expérimentation et le premier truc ça a été de se dire, et je la fais courte mais en parallèle tout ce à quoi vous avez été confronté, on y a été confronté aussi, en essayant de mettre en place une veille éducative mais je n'en parle pas car c'est quasiment la même chose que l'on essaye de faire, on s'est dit comment on va faire et là il faut asseoir la Nouvelle Calédonie, le Vice-rectorat, l'Etat, les provinces autour de la table. La loi du 5 mars 2007 a ça de particulier c'est qu'elle crée les conseils locaux de sécurité et de prévention de la délinquance et elle oblige tout le monde à s'asseoir autour de la table, ça ils n'ont pas le choix, le gouvernement de la Nouvelle Calédonie n'a pas le choix, le Président, le Parquet, l'Etat n'a pas le choix, et politiquement la province non plus donc le département quelque part, donc on a assis tout ce petit monde autour de la table et moi j'ai eu une seule feuille de route il faut que tout le monde se parle, alors déjà un peu d'humilité à arrêter de penser que les autres ont forcément tort et on a fait un peu le ménage chez nous, et puis on a pris nos responsabilités, et le maire a pris ses responsabilités et on a commencé à dire ce n'est pas la place de la police d'être sur les parkings des collèges, alors sur qui on peut s'appuyer ? Les associations de parent d'élèves, mais tout le monde bosse, ils n'ont pas le temps et puis institutionnellement ça ne va pas, et en parallèle on essayait de monter une veille éducative un peu sur le même modèle de ce qui vous a été présenté et donc de recruter un éducateur prévention de la déscolarisation et on a eu un coup de bol énorme, on avait d'un côté la volonté de recruter un éducateur par le biais associatif et de l'autre une expérimentation avec onze mamans que j'avais mis en tee-shirt hawaïen bleu sur les parkings pour réguler un petit peu tout ça et voir si ça fonctionnait, et effectivement sur les parkings sur lesquels on les avait mis, les mamans sont à la fois fermes et prévenantes, elles sont bienveillantes, elles les aiment ces gamins, ce ne sont pas des flics et elles gèrent. On a demandé aux policiers sur les vendredis après midi et les mercredis d'être un peu autour au cas où elles n'arrivent pas à gérer mais plus d'être là. Et donc on a pris rendez-vous avec une association qui est une association de sauvegarde de l'enfance qui gère les foyers de l'enfance de la Nouvelle Calédonie donc protection de l'enfance qui gère donc les foyers de placement, qui gère aussi quelques éducateurs AED, qui était sur le secteur de la protection de l'enfance et on leur a demandé s'il ne voulait pas héberger le poste d'éducateur prévention de la déscolarisation. Et donc on discute là-dessus et me dit mais à Nouméa l'éducateur tous les matins dans sa 205 il fait le tour des collèges il court après les minots pour leur dire de retourner au collège parce qu'ils traînent devant, les parents les envoient à l'école mais ils ne savent pas que les gosses traînent dans la rue. Je lui ai dit que nous on a des médiatrices pour ça, elles font le taf, et la présidente a dit c'est extraordinaire et a dit banco, donc on a testé, on a réussi à asseoir tout le monde autour de la table, l'Etat, le gouvernement, la province, le vice-rectorat, la direction diocésaine de l'enseignement catholique, l'autorité organisatrice de transport, Car sud qui est une société de transport, cette

association de la sauvegarde, la mairie de Païta et on est parti pour cinq ans, et aujourd'hui ce qu'il se passe c'est que c'est 70 mamans qui gèrent la garderie périscolaire, la surveillance de cantine dont je vous dirais un mot, qui gèrent la régulation devant les écoles primaires, devant les collèges, devant les lycées, la surveillance dans les bus, du primaire, du secondaire, elles sont sur l'espace public en prévention de l'alcoolisme sur la voie public, elles peuvent regarder les carnets de correspondance, l'Education nationale vous fermez les oreilles, de toute façon vous n'êtes pas compétents en Nouvelle Calédonie, elles peuvent regarder les carnets de correspondance et si le gamin n'a rien à faire dehors, elles appellent les vies scolaires pour savoir si c'est normal que le gamin est dehors. Avec les gendarmes on fait de la destruction systématique de tout ce qui est consommation d'alcool sur la voie public, et on bosse tous ensemble.

Alors qu'est-ce qu'il se passe aujourd'hui ? c'est que quand vous êtes dans une cantine scolaire à Païta dans le primaire, les gamins rentrent une fille un garçon, une fille un garçon, il n'y a pas de chahut pendant la prise du repas, déjà on les a fait s'asseoir 5 minutes dehors, dans la salle ils s'assoient, ils peuvent parler à leur voisin immédiat, et les adultes, ces mamans qui sont là s'occupent d'eux, le gamin il a soif il fait ça (un signe) et il y a quelqu'un qui vient et qui change le pot à eau, il a besoin de pain et il fait ça (un autre signe), il y a quelqu'un qui vient et qui lui donne du pain, il fait ça, tu ne veux pas manger ton entrée pourquoi ? On fait même de l'éducation alimentaire et je peux vous dire aujourd'hui que l'on pourrait chuchoter dans une cantine à Païta et s'entendre, et les gamins mangent dans le calme ils parlent à leur voisin, quand un jeune de vingt ans, allez on est en protection de l'enfance, un jeune de 17 ans, il vient au lycée, il y a une maman qui lui dit dans le bus d'enlever sa capuche, tu t'assoies, tu baisses le son de ta musique, tu ne mets pas les pieds sur le siège, tu ne fumes pas, tu ne bois pas, tu ne sors pas un cutter pour détruire le siège, tu n'emmerdes pas ton voisin, tu te lèves que si on te donne l'autorisation de te lever, tu ne vas pas faire chier la fille qui est devant, etc. ah c'est sûr un gosse de 17 ans quand une maman lui dit ça, il n'est pas de la commune il n'aime pas, mais c'est pas grave, on s'est réuni chefs d'établissements, autorité organisatrice de transport, la ville et le gamin, on a trouvé une solution avec lui, soit les parents on a discuté avec, on en a sorti un ou deux malgré tout mais au-delà de ça on a essayé de mettre en place une réelle continuité éducative auprès de l'enfant, et je terminerais par ça, ce qui compte c'est que dans les temps de l'enfant c'est-à-dire son temps scolaire ou périscolaire, j'entends périscolaire y compris quand il est dans la rue et qu'il marche et qu'il va à l'école, y compris quand il est dans le bus et qu'il va à l'école, il faut qu'il y ait une continuité éducative c'est-à-dire que nous soyons préoccupés de rendre des enfants après la cantine prêts pour les apprentissages, que ce qu'il se passe à la cantine, que la directrice d'école en soit informée, que l'on prenne les décisions ensemble, que quand à un moment donné il y a un gosse qui prend un transport scolaire pour sécher les cours et aller picoler, on lui interdise l'accès au bus scolaire après avoir vu les parents parce que s'il prend un bus scolaire ce n'est pas un bus urbain, si un gosse fait quelque chose qui ne va pas il ne faut pas que tout le monde cherche qui doit être responsable. Et donc continuité éducative entre les différents temps dans la journée, dit continuité éducative entre la vie de l'enfant c'est-à-dire il passe une partie de son temps à la maison, il passe une partie de son temps à l'école, il passe une partie de son temps pour ses loisirs et ce que vous faites, ce qui a été proposé c'est essayer de trouver des solutions globales, de qu'est-ce qu'il se passe à la maison, qu'est-ce qu'il se passe à l'école, et qu'est-ce qu'il se passe sur le temps libre de l'enfant ? Donc c'est une continuité éducative sur les trois temps de l'enfant, et tant que l'on est chacun dans son domaine de compétences on est mort parce qu'il y a des aspects de la vie de l'enfant, de la vie de la famille que l'on ne peut pas prendre en compte donc continuité éducative à ce niveau-là, alors un petit exemple, ses mamans, toutes les sept semaines elles tournent, sauf huit référentes qui restent dans l'école, une dizaine de référentes, mais sur les 70, elles tournent toutes, ce qui fait que pendant sept semaines, le cycle scolaire, il y en a une qui va faire l'entrée d'une maternelle, le coup d'après elle va se retrouver sur un parking scolaire du secondaire, le coup d'après elle va se retrouver sur l'espace public devant la poste, devant l'église, devant la place du marché, on fait de la détection comme ça, et ce qui est intéressant c'est que d'une part pour elles ça fonctionne mieux, elles sont polyvalentes, c'est de l'emploi, quand elles veulent trouver un autre emploi, 90 % de taux d'insertion derrière ces emplois qui sont destinés aux

mamans, et surtout quand un gosse passe du CM2 à la sixième, il retrouve en bienveillance des gens qui le connaissent déjà, et aujourd'hui ce réseau d'acteurs, ce réseau de mères nous sert aussi pour travailler avec les services de l'éducation, les services sociaux, pour aller le plus tôt possible en alternative à l'information préoccupante, au devant de l'enfant, au devant des familles pour essayer de trouver des solutions parce que le recours à la patate chaude, on se débarrasse du gamin, on l'exclut ou le recours à l'information préoccupante comme ça j'ai fait mon boulot et je suis couvert _a n'a jamais apporté de solutions sauf pour les cas les plus graves donc grâce à ce réseau de gens qui connaissent les parents, qui connaissent les enfants, on arrive à avoir de l'information que ne nous donne pas toujours les secteurs de l'enseignement et on ne fait pas pour faire dans leur dos, on retourne vers eux avec ce coup-ci des éducateurs, un réseau d'acteurs qui se connaissent, on a signé une charte sur la protection de la vie privée pour travailler ensemble et co-construire ensemble des solutions pour qu'il y ait une véritable continuité aussi dans la prise en charge lorsque la collectivité est en charge de gérer ses gamins et le plus en amont possible pour ne faire partir dans les tuyaux que ce qui doit y aller, pour arrêter de saturer les tuyaux de la justice et du département avec des choses qui auraient très bien pu se régler si les gens sur leur territoire d'action ils s'étaient parlé et avaient travaillé ensemble, et travailler avec la famille parce que tout le monde est d'accord pour dire que la famille est un acteur à part entière de la communauté éducative mais dans la pratique ça nous ennuie de le faire, ça nous ennuie de parler aux parents comme à des gens normaux, ça nous ennuie de nous appuyer sur leurs compétences, ça nous ennuie de penser qu'eux ont des solutions que nous on n'est pas foutu de trouver. Or l'étayage en travail social ce n'est pas que les gens soient dépendants de nous, c'est que l'on soit là au moment où ils ont besoin de nous pour être autonome, point, ça ne devrait être que ça. Et 90 % des fois, je suis d'accord avec ce qui a été dit, 90 % des fois quand on demande aux gens de verbaliser, quand on leur demande des solutions et quand ils sont en face de leurs partenaires et pas un gars qui lui dit « tu vas voir un tel, tu vas voir un tel » et que ça ressemble à un chemin de croix d'aller voir la collectivité, bah les gens ils ont des solutions, et pour les 10 % qui restent, le droit commun s'applique, mise en protection de l'enfant, signalement au procureur de la république, et basta. Bon c'est sûr que la réalité n'est pas aussi manichéenne que celle que je viens de vous présenter-là, on le sait tous mais voilà.

Alors autour de ça il faut aussi que l'on fasse de la prévention primaire, donc deux mots, d'abord on est allé sur le symptôme, c'était au collège que l'on avait les plus gros symptômes, et on se dit nous si le médecin ne gère pas le symptôme, le gars est mort le temps qu'il trouve la cause, donc nous on avait un problème, il fallait à un moment donné arrêter l'hémorragie, c'est ce que l'on a fait et maintenant on est en train de remonter pour aller s'intéresser aux causes, et effectivement la prochaine génération de contrat va être beaucoup plus axée sur le primaire que sur le secondaire parce que tout a été mis en place, et c'était un choix politique, il fallait bien commencer par quelque part et on a commencé par là où ça craignait le plus.

Ensuite à côté de ça, on s'est rendu compte qu'il y avait vraiment un problème de conceptualisation des équipes éducatives et de conceptualisation de quel regard nous on porte sur les enfants ou leurs parents, et donc on a essayé de développer les ateliers de gestion émotionnelle dans les collèges, un peu sur tout ce qui a été dit tout à l'heure et on s'est rendu compte qu'en fait on a testé et le niveau sixième était celui qui répondait le mieux à long terme. Dès que les gamins arrivent en sixième on a fait des tests en termes de gestion émotionnelle, mais on le dit tous avec nos mots à nous, mais centrer sur ce que ressent l'enfant et sur son bien-être, avec cette idée du recteur de l'époque de dire c'est bien le changement de regard de l'enseignement que l'on vise, et en fait toute la stratégie c'est aussi de travailler sur le changement de regard de l'enseignant en l'associant à de nouvelles pratiques qu'il peut mettre en œuvre dans sa classe pour justement mieux gérer sa classe, et on a des résultats assez probants, et le secteur de l'enseignement et donc le Vice-recteur qui est quelqu'un de l'Education nationale, qui est détaché en Nouvelle Calédonie, nous a complètement soutenu dans ce domaine-là et devrait essayer de généraliser avec les collèges.

Deuxième chose que l'on fait dans le primaire, on a développé des ateliers, je ne sais pas si certains connaissent ici, Faber et Mazlish. Alors le gros point fort de Faber et Mazlish c'est que ça donne rapidement des solutions aux gens à mettre en œuvre avec des résultats immédiats, je ne dis pas

qu'il faut s'arrêter à ça mais pour sensibiliser les gens c'est une super porte d'entrée. Alors comment on a fait ? On s'est adressé aux parents dans les écoles primaires et quand je dis aux parents, je ne dis pas seulement aux parents d'élèves, mais à tous les gens qui sont parents, or qui est parent dans une école primaire ? Le parent d'élève d'accord, l'instituteur, la directrice, la cantinière, la femme de ménage, l'auxiliaire de vie, l'agent de médiation et de prévention, tous sont parents, et donc on les a ciblé tous en tant que parent et on les a invité tous à égalité en tant que parent à assister à un atelier Faber et Mazlish. Et on se rend compte au bout d'un moment que les professionnels au bout de la 4^{ème} ou 5^{ème} séance vous parle de ce qu'ils ont mis en œuvre dans leur pratique professionnelle et qui a fonctionné, ça c'est le premier effet intéressant, cette bienveillance autour de l'enfant. Et le deuxième effet que l'on recherchait c'est qu'il y ait une véritable culture commune de tous les adultes qui sont au contact de l'enfant dans la vie de l'enfant parce que l'enfant lui ne fait pas tellement la différence entre un adulte et un adulte, il sait bien qu'il y en a une qui est instit et que l'autre est cantinière mais quand même ce sont des adultes, en faisant comme ça on a essayé de créer une culture commune, de la bienveillance, et du travail en collaboration entre la directrice d'école, l'institutrice, la cantinière, la femme de ménage, l'agent de médiation et de prévention pour que tous ces gens-là aient un comportement prévenant et bienveillant envers les enfants. Voilà, merci.

Ludovic Maréchal

Merci Benoît, deux petites remarques pour ouvrir le débat, le dernier, d'abord je crois dans ton brillant exposé, merci encore une fois, tu as montré comment on peut se saisir d'un contexte législatif, tu as évoqué les textes du 5 mars 2007 pour en faire quelque chose c'est-à-dire qu'il est essentiel que les acteurs de terrain sur le territoire se saisissent des textes pour en faire quelque chose. La deuxième remarque, puisqu'il est semble-t-il nécessaire et ça a été dit hier de relégitimer ou de rejustifier tout l'intérêt de la décentralisation, permettez-moi cette remarque, qui est le mieux placé aujourd'hui pour conduire des actions de proximité, pour répondre au mieux aux besoins du territoire, en particulier du territoire de Païta ? L'Etat jacobin ou Benoit Coquelet et ses partenaires institutionnels de proximité ? Je vous laisse répondre en âme et conscience, et j'ouvre maintenant le débat, ce dernier débat et on terminera aussi en ouvrant sur les partenaires institutionnels essentiels pour justement conduire cette politique de prévention, notamment la CAF, on a la chance d'avoir Monsieur Jean-Louis Haurie, directeur de la CAF de Paris, mais aussi les représentants de la CAF de Moselle, merci d'être là, qui ont grandement collaboré avec nous au schéma départemental justement pour connecter ces différentes politiques en direction des familles. Quelques questions peut-être au préalable ? Alors s'il n'y a pas de questions puisque les ventres grognent, Monsieur Haurie ?

Jean-Louis Haurie, directeur de la Caisse d'allocations familiales (Caf) de Paris

Bonjour à tous et à chacun, on me disait hier qu'il n'y avait pas eu depuis très longtemps de représentants de la Caisse d'Allocations Familiales dans ces assises. Ça montre d'ailleurs combien sont importants les tabous, enfin d'un côté il y aurait la prévention de l'enfance, les départements et de l'autre d'autres acteurs etc., ça montre aussi d'ailleurs les nôtres qui peut-être avons été invités, ne sommes pas venus. Ce que je voudrais essayer dans un premier temps de faire c'est de regarder peut-être ce qui lie, et d'une certaine façon, le pêché originel qui pèse tant sur la prévention de l'enfance que sur d'autres politiques familiales, c'est-à-dire la façon dont originellement elles ont été conçues et qui fait que la discussion que l'on a aujourd'hui prend, à mon avis, tout son sens. Parler de politiques familiales c'est essayer de poser le rapport qu'il y a entre quelque chose d'éminemment privé, d'éminemment intime, la vie de la famille, et l'intervention de la puissance publique. Et on voit bien que ce qui, d'ailleurs dans le cadre de la prévention de l'enfance va légitimer l'intervention de la puissance publique, c'est la notion de danger par exemple et ce n'est que parce qu'il y aurait danger que l'Etat dans sa conception libérale, est amené à intervenir sur le privé. Et c'est probablement d'ailleurs cette représentation qui va peser sur l'ensemble des interventions en matière de politiques familiales par exemple les allocations familiales correspondent à une logique de compensation,

compensation du coût de l'enfant donc de manque. Et si je déroulais, je ne vais pas le faire aujourd'hui, tout l'ensemble des modes d'intervention sur la famille, ils sont tous liés à des logiques de risque, de manque, de compensation, de danger, etc. ça c'est un premier élément qu'il faut avoir et qui du coup met en tension avec par exemple la logique de prévention qui est aussi d'une certaine façon celle qui sous-tend l'action sociale des CAF puisque l'on se veut avoir une action sociale préventive, promotionnelle.

Fort de ce premier élément, le deuxième élément c'est comment a émergé la notion de parentalité ? elle a émergé sur une double crise du milieu des années 90 justement la crise de la politique familiale avec la mise sous condition de ressources des allocations familiales, leur suspension pendant un an et quatre rapports dont celui d'Irène Théry qui pose la diversité des familles et que ce n'est pas parce qu'il y a multiplicité de type de familles qu'il y a pour autant crise de la famille et que ce qui fait famille c'est la relation entre parents et enfants, ça c'est la vision d'une certaine façon renouvelée et positive de la parentalité. Et puis il y a une deuxième chose qui se passe à ce moment-là, c'est toute une série de crises sociales et notamment dans les banlieues au milieu des années 90, les sauvagions, s'il y a des sauvagions dans les rues c'est parce qu'il y a des problèmes d'éducation, s'il y a des problèmes d'éducation, c'est parce qu'il y a de mauvais parents, s'il y a de mauvais parents on va donc leur supprimer les allocations familiales. Je le résume à peine mais néanmoins cette tension-là sur la parentalité c'est celle du milieu des années 90 et qui d'ailleurs n'est pas complètement finie, elle est toujours là. Et de fait pour une institution comme la mienne, le milieu des années 90 et la réflexion sur la parentalité c'est une réaction, justement c'est une réaction à ça, se dire « on ne veut pas voir les parents comme de mauvais parents, on veut poser un regard bienveillant sur les parents », on veut poser un regard bienveillant, on veut être une institution bienveillante, on veut se mettre en situation de s'appuyer sur eux, développer leurs compétences, etc. A ce stade une anecdote que j'employais à ce moment-là donc c'est une anecdote qui a plus de vingt ans, c'est l'histoire d'une mère de famille maghrébine qui est arrivée récemment en France et sa socialisation passe par celle de ses enfants. Elle les amène l'un à l'école primaire et l'autre de temps en temps à la halte garderie. Un jour son aîné revient de l'école et lui dit « maman aujourd'hui c'était l'anniversaire d'untel, sa mère avait fait un gâteau, on a mangé le gâteau ensemble », très bien, quelques temps plus tard, c'est l'anniversaire du petit qu'elle amène de temps en temps à la halte garderie, et là la directrice de l'établissement refuse le gâteau ou les pâtisseries, elles les refuse parce que les pâtisseries ne sont pas aux normes HACCP, qu'elles ont été faites ailleurs, etc. Alors on peut tirer de cet exemple toute une série de leçons mais on peut en tirer une au moins par rapport à la parentalité, c'est que, et je ne mets pas en cause la directrice de l'établissement, mais on voit bien que forte de son professionnalisme et des normes et des règles qui la sous-tendent, elle refuse, mais en même temps ce faisant on voit bien que, le résultat est terrible, c'est que d'un seul coup d'un seul elle nie cette mère de famille dans sa compétence, dans son savoir-faire de mère de famille, je fais des gâteaux pour mes enfants, et elle la rejette corrélativement dans son effort de socialisation. Donc vous voyez bien que du coup parler parentalité, ipso facto c'est remettre en cause des tas de choses, c'est remettre en cause effectivement des postures institutionnelles, c'est aussi remettre en cause des postures professionnelles.

Et donc je reviens sur la notion de poser un autre regard sur les parents, poser à la fois un regard bienveillant, et je partage l'idée qu'un regard bienveillant ce n'est pas aussi ne pas voir, c'est regarder, et dans regard bienveillant il y a bonne vigilance, je vois bien les choses, si je vois bien les choses, je partage ce que disait Catherine de la Hougue tout à l'heure, c'est je l'ai dit, la bienveillance c'est pas masqué, c'est voir, dire les choses mais c'est aussi porter un regard attentionné, c'est aussi s'appuyer sur les compétences, c'est aussi être sur des logiques de renforcement positif, de réassurance, c'est ce que l'on voulait poser dans ces logiques de parentalité.

Deuxième chose travailler la parentalité c'est fonctionner nécessairement en réseau, alors aucune institution et je dis bien aucune ne peut revendiquer de porter la politique familiale ou les politiques en direction des enfants, aucune, la politique familiale est la politique probablement la plus partagée qui soit, elle est partout éclatée, et d'ailleurs c'est intéressant de voir comment on peut en tirant tel ou tel fil on aboutit d'une certaine façon à des résultats similaires. Donc si aucune institution, donc

aucun professionnel, n'a compétence absolue, totale et globale sur la famille et donc sur l'enfant, ça veut nécessairement dire qu'il faut travailler collectivement et travailler en réseau, et qui dit travailler en réseau c'est d'abord avoir un langage commun. Alors je suis d'accord sur l'idée que le mot parentalité est un mot valise. D'abord Edgar Faure dit de l'Education nationale que c'était le ministère probablement le plus difficile parce qu'il n'avait pas un français qui n'avait pas son idée sur l'éducation, il ne va de même exactement de l'éducation des enfants donc de la famille, tout le monde a son idée là-dessus.

Et donc travailler sur la parentalité c'est s'entendre sur ce que ça veut dire, et là comme il y a un représentant de la Gironde, j'ai été directeur de la CAF de Bordeaux pendant un certain temps, on avait travaillé au début des années 2000 à donner une définition commune de la parentalité et on y a passé un an, Education nationale, conseil général, Mutualité sociale agricole, justice, CAF bien sûr, on a passé un an à essayer de se dire c'est quoi la parentalité si on veut y travailler ensemble, sinon d'ailleurs on est sur des ambiguïtés et on retrouve très vite les logiques de territoire, les logiques institutionnelles, les logiques professionnelles, voir et surtout d'ailleurs souvent les logiques personnelles. Alors donc nécessairement un réseau à constituer, autour d'un langage commun mais autour d'acteurs. Ce que je trouve très intéressant mais vraiment très intéressant dans ces journées ce sont les logiques d'acteurs. Nonobstant quelques questions qui ont été posées sur le thème mais on nous dit de faire ceci mais qu'attend untel, ce que j'ai vu à cette tribune ce sont des gens qui sont acteurs et qui ont choisi de la place où ils sont d'agir, et d'agir sur un territoire donné, chacun avec ses spécificités et chacun avec ses logiques, mais chacun a choisi d'agir. Et fonctionner sur la parentalité c'est mettre en réseau des acteurs sur un territoire, c'est s'appuyer sur les ressources de chacun, par parenthèses si je veux considérer les parents comme acteurs de leur devenir, si je veux les considérer comme acteurs dans la relation aux institutions, je le fais d'autant plus facilement que moi-même en tant que professionnel ou en tant qu'institution je me considère comme acteur. L'actorat est fondamental dans l'action sociale en général sinon il n'y aurait pas action, et je suis formel là-dessus, parler parentalité c'est en même temps parler des réseaux qui se nouent autour de la parentalité et des réseaux d'acteurs, et d'acteurs agissant.

Un autre élément intéressant et qui est sur la thématique de ces assises, qui est la notion de temps, quand on a essayé au niveau institutionnel, la CAF de définir la parentalité, on la définit comme un processus qui se construit, on ne naît pas parents, on le devient donc on voit bien que cette notion de durée est essentielle pour la construction, elle l'est aussi bien pour la construction de la parentalité qu'elle l'est par parenthèse pour la construction d'une action sociale ou d'une politique publique. Les politiques bien aidées par les médias, ont ce souci d'une action qui se voudrait, dont on voudrait voir les résultats très rapidement, or, ce que l'on sait, quand on est professionnel d'action sociale c'est que les résultats arrivent mais arrivent quand l'action s'inscrit et se construit dans la durée et il en va de même de la parentalité. La parentalité c'est un processus qui se construit dans le temps, cet élément de durée est important mais c'est aussi parce qu'on le construit dans la durée mais aussi parce qu'on le construit en s'appuyant sur les compétences mais c'est aussi parce qu'on le construit en partenariat que ça devient une politique durable et une action durable. Elle est durable parce qu'inscrite dans le territoire et est durable parce que les processus d'apprentissage qui se sont mis en place sont des processus qui sont basés non pas sur une mise en tension permanente mais en s'appuyant sur des acquis progressivement intégrés.

Et de fait et c'est in fine ce que je retiens c'est que l'on est collectivement dans ces cas-là sur des logiques qui sont des logiques de développement social. Etre dans la parentalité c'est être dans le développement social, et là encore par quelques bouts qu'on le prene. C'est pour ça que je me suis senti très très en phase avec ce qu'il se disait aujourd'hui, et nourrit par les expériences qui ont été portées ici, et je m'y suis senti pleinement à l'aise et totalement en phase avec les actions que l'on peut porter par ailleurs, mais je ne suis pas là pour faire la publicité de mon institution.

Ludovic Maréchal

Merci. Est-ce qu'il y a encore quelques questions ? Nous avons encore quelques minutes pour échanger mais nous pouvons nous-mêmes poser des questions, tout à fait Benoit.

Benoit Coquelet

Juste une question que je voulais poser, quand vous avez dit tout à l'heure effectivement que l'on devait se sentir acteur, je reviens sur ce que je disais tout à l'heure Madame, je me fais l'avocat de tous ces gens qui voudraient bien utiliser les ressources qu'ils ont à leur disposition ou qui n'ont pas de ressources financières à leur disposition parce que ce ne sont pas eux qui ont les leviers d'actions et n'ont pas forcément l'autorisation de leur hiérarchie d'aller mobiliser les ressources humaines sur leur territoire et aujourd'hui cette capacité de donner le pouvoir aux gens qui bossent, c'est un enjeu fondamental de l'action publique, bien sûr pas de le faire bêtement. Et je vais vous donner un exemple, tous les chefs de service que l'on est dans le pays où je travaille, on envoie nos agents en formation, ils nous voient jamais avec eux en formation, ça fait 4-5 fois que je me tape les mêmes pour faire du réseau dans les formations mais qu'est-ce que je vois on n'y est pas, on est suffisamment formé pour envoyer nos agents se former et au final eux se mettent à la page de notions qui nous échappent totalement et d'autres que l'on ne voit pas de temps en temps, ce sont les élus, et je pense que là il y a une carence pour pouvoir au final donner aux gens le pouvoir d'agir, de combattre, de militer, pourquoi pas ?

Ludovic Maréchal

Pour rebondir en tous cas sur la question de la formation, je suis complètement en accord avec ce que tu dis, quand on a décidé en Moselle de construire un plan de formation sur cinq ans pour mettre en musique notre schéma, sur la notion d'aide contrainte qui est une formation obligatoire chez nous, Guy Hardy, le belge qui nous accompagne, nous avait dit « j'ai formé tous les agents d'un département, que je ne citerais pas, et au moment où tous les agents ont été formés, à un moment donné je suis revenu faire un débriefing un an après, ça bloquait parce qu'ils n'avaient pas formé les chefs de service, et que les acteurs de terrain étaient prêts à travailler la méthodologie d'aide contrainte mais pas les chefs de service ». Donc effectivement on a, riche de cette expérience-là, on a fait le choix de former les chefs de service mais bien au-delà les directeurs, les directeurs adjoints, moi-même, et le central pour que l'on soit tous en phase sur ces notions que l'on souhaite porter.

Marie-Thérèse Gendron, Apprentis d'Auteuil Centre Ouest

Je voulais apporter un petit témoignage d'une démarche que nous initions avec l'UNAPP, qui est l'Union Nationale des Acteurs de Parrainage en Proximité et Lise-Marie Schaffhauser est à la tribune qui va me compléter. Nous sommes en compagnonnage et forts des constats que vous avez tous fait qu'effectivement chacun fait de l'éducation où il peut, on s'est dit que l'éducation n'appartenait à personne et appartenait à tous et que pour avancer et pour sortir de nos schémas et faire des pas de côtés, il fallait que l'on se rassemble donc on a essayé modestement de démarcher les uns et les autres sur un territoire qui est la ville du Mans et l'agglomération du Mans pour regrouper les personnes qui travaillent autour de l'éducation et essayer ensemble d'aller vers un pôle d'échanges pour la solidarité éducative, c'est l'idée que l'on en a en tous cas donc après ces échanges donc on veut rassembler et on essaie de rassembler à la fois des institutions et à la fois des parents, des enfants, des bénévoles, enfin la société civile puisque l'éducation est certes formelle mais aussi informelle, et tout à fait non formelle, et qu'il est important que chacun puisse donner la pierre à l'édifice. Et on se rend compte en mettant les gens ensemble que des expériences s'échangent, que des pratiques peuvent faire des pas de côté même modeste, et que l'on a encore du chemin à parcourir. Nous sommes donc en pleine démarche, ça a commencé vraiment très modestement depuis le début de cette année. Mais Lise-Marie peut me compléter.

Lise-Marie Schaffhauser : présidente de l'Union nationale des acteurs du parrainage de proximité (Unapp)

je peux juste compléter, on avait prévu un petit film pour en parler dans cet atelier, finalement la configuration des lieux ne s'y prête pas vraiment donc le petit film vous l'aurez tout à l'heure, c'est cinq minutes que l'on passera tout à l'heure dans la grande salle qui est mieux équipée juste avant le

rapport de cet atelier. Mais ce qu'il me paraît intéressant c'est que l'on s'est rassemblé de façon assez simple en novembre avec parents, jeunes, l'Éducation nationale mais sans que l'on sache qui était l'inspecteur, enfin une façon de travailler ensemble en laissant un peu nos oripeaux habituels au vestiaire, et on a eu des échanges très rapides sur une heure de temps et on s'est dit qu'est-ce que l'on fait ensemble, qu'est-ce qui nous rassemble, qu'est-ce que l'on a envie de faire ensemble, un petit peu de la manière dont on l'a dit aujourd'hui, et ce qui est sorti ce qui nous rassemble c'est l'éducation partagée. Donc on s'est dit qu'est-ce que ça veut dire éducation partagée et comment on peut faire de cette question-là, notre idée c'est vraiment de faire un petit pas de côté, l'idée du PEPSE, qui s'appelle ainsi parce qu'il fallait trouver un nom qui claque un peu et que le PEPSE nous donne un peu envie et ça nous donne du peps. Donc l'idée c'était les solidarités éducatives c'est vraiment cette question de trouver des lieux, des temps de l'animation un peu de méthodologie pour que chacun puisse faire son pas de côté et que l'on arrête de se dire « je fais ce que tu fais, etc. » et si on réfléchissait ensemble, si on pensait ensemble, je dis bien très modestement à l'échelle d'une ville et qu'est-ce que l'on pourrait inventer ensemble ? Bah finalement en très peu de temps on voit que l'on peut inventer des choses et on voit que ça bouge assez rapidement parce que on est entre des personnes, on est entre humain, et on a un projet commun qui est de faire que l'on est une société un peu plus humaine et un peu plus vivable on va dire comme ça. Et là-dedans il y a bien sûr des professionnels et des non professionnels mais on est tous citoyen et c'est cette idée d'engagement citoyen qui nous paraît intéressante et que l'on porte ensemble et puis s'agrège au fur et à mesure ceux qui ont envie de venir, réfléchir ensemble pour agir ensemble.

Ludovic Maréchal

Une dernière question et après on clôturera.

Yasmina Saidia, directrice d'un service de prévention spécialisée en Moselle

J'ai écouté les débats et j'ai été particulièrement attentive à l'intervention de Benoit Coquelet qui évoquait justement la participation des mamans donc les mamans ce sont des actrices finalement, je voulais juste savoir si elles étaient salariées ou pas, oui elles sont salariées, donc elles sont devenues salariées du coup avec un type de contrat mais peu importe j'ai envie de dire, c'est vraiment cette capacité d'être acteur dans un territoire qui est intéressant, et ça rejoint un peu toutes les initiatives dont on entend parler qui sont beaucoup plus locales et quid de ce développement justement de ce type de logique et de posture d'acteurs aujourd'hui, que ce soient les professionnelles ou les gens tout simplement, et je me dis que la question de la formation vous l'évoquez mais quid de la formation au niveau des travailleurs sociaux ? Je pense que c'est important aujourd'hui que l'on se dise dans les logiques de formation professionnelle aussi, on impacte de ces modes d'intervention et que ça évolue puisque l'on se rend compte tous au niveau local et tous ceux qui produisent entre acteurs professionnels et personnels, peu importe, les mamans, les jeunes etc., c'est porteur quand même d'initiatives très prometteuses.

Ludovic Maréchal

Je vais essayer de répondre parce que sinon je vais me faire gronder par Karine, donc pour clore sur la question évoquée de la formation initiale. En tous cas en ce qui nous concerne c'est vrai que l'on a pu faire le constat, tant l'institution départementale qui est un gros employeur de travailleurs médico-sociaux, que nos partenaires prestataires, les établissements, les MECS notamment, qu'effectivement aujourd'hui il y a un certain décalage entre ce qui est en train de se passer sur le terrain et la manière dont sont appréhendées les formations initiales donc on a pu se rapprocher et on est en train de se rapprocher de l'IRTS avec d'autres départements pour justement travailler sur ces besoins-là. Et puis en même temps dans le cadre de notre schéma, à travers l'observatoire départementale de la protection de l'enfance et le conseil scientifique que l'on a créé, on mène une recherche action, c'est une autre façon aussi de connecter formation initiale et terrain, une recherche action sur les jeunes majeurs et leur devenir avec des étudiants de l'IRTS qui vont concourir à cette recherche action, qui sont en train d'ailleurs, sur le parcours des jeunes majeurs de

l'ASE, plus tout ce que l'on est en train de faire en culture commune. Je suis désolé, je suis obligé de clore, j'ai vu qu'il y avait d'autres questions mais je tenais, je crois au nom de l'ensemble de mes collègues qui ont animé cette table, cet atelier, à vous remercier de l'attention qui a été portée tout au long de ces échanges, c'est long trois heures d'échange, moi qui ai participé à de nombreuses assises, ce n'est pas toujours aussi attentif que vous l'avez été. Merci beaucoup aussi pour la qualité de vos expériences et de vos témoignages et de la constructivité du débat, et j'espère que l'on pourra le rapporter à la hauteur de cette richesse-là. Merci beaucoup.